

Insee Conjoncture

Guyane



N°1

Mai 2015

Antilles-Guyane

Le bilan économique La Guyane à la recherche d'un second souffle

Les différentes analyses de ce bilan économique 2014 ont été rédigées par l'Insee ainsi que les partenaires suivants : l'Institut d'Emission des Départements d'Outre-mer (Iedom), la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Deal), la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Daaf), le Centre Spatial Guyanais (CSG), la chambre de commerce et d'industrie de Guyane (CCIG) et le Grand Port Maritime de la Guyane. Nous les remercions vivement de cette précieuse collaboration au service de l'information du public.



Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de janvier à mai 2015. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Signes conventionnels utilisés

... Résultat non disponible
/// Absence de résultat due à la nature des choses
e Estimation
p Résultat provisoire
r Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s résultat non significatif
€ euro
M Million
Md Milliard

Avant - propos

Le Bilan économique 2014 de la **Guyane** est la deuxième édition d'une publication au contenu mutualisé pour l'ensemble des régions françaises. Cette harmonisation traduit la volonté de fournir aux observateurs régionaux un ensemble homogène de données, bâti sur un socle commun de thèmes et d'indicateurs. Ce Bilan Économique (BE) s'inscrit également dans la volonté de rationaliser les publications Insee, et de rendre cohérentes les collections nationales et régionales, il vient compléter la [note de conjoncture](#) de l'Insee publiée en juin.

Cet ouvrage retrace pour ses lecteurs les faits et les tendances de l'année écoulée, autour de cinq thèmes : emploi et marché du travail, prix, consommation des ménages, activité du secteur privé et commerce extérieur. La situation économique de la Guyane en 2014 est ainsi exposée à travers 14 chapitres thématiques relatifs à l'activité régionale, complétés de deux chapitres de cadrage consacrés à la conjoncture nationale et internationale.

Coordonné par l'Insee, le Bilan économique 2014 de la **Guyane** bénéficie des contributions de l'Institut d'Emission des Départements d'Outre-mer (Iedom), de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Deal) et de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Daaf), du Centre Spatial Guyanais (CSG) et du Grand Port Maritime de la Guyane.

Nous tenons à les remercier vivement de cette précieuse collaboration au service de l'information du public.

**Le Directeur Interrégional
de l'Insee aux Antilles-Guyane**

Didier Blaizeau

Sommaire

Avant - propos	1
2014 en quelques dates	4
Synthèse régionale La Guyane à la recherche d'un second souffle	5
Contexte national et International Légère accélération de l'activité mondiale	6
cadrage macro-économique La croissance de la Guyane patine	8
Emploi Une année plutôt porteuse pour l'emploi salarié marchand guyanais	10
Chômage Le nombre de demandeurs d'emploi reste élevé	12
Prix Faible inflation en Guyane Titre informatif	14
Automobile Stabilisation des ventes de voitures neuves	16
Épargne crédit Une activité financière toujours soutenue en 2014	18
Démographie d'entreprises Nouvelle baisse des créations d'entreprises en 2014	20
Agriculture L'exploitation du bois repart à la hausse	22
Spatial Une année record pour le spatial guyanais	24
Construction L'activité dans la construction se contracte de nouveau en 2014	26
Transport maritime Un trafic global en légère baisse	28
Transport aérien Transport de passagers en hausse	30
Tourisme Fléchissement de la fréquentation hôtelière	32
Commerce extérieur Des échanges commerciaux en retrait	34
Synthèse régionale Guadeloupe Pas d'embellie en Guadeloupe	36
Synthèse régionale Martinique Une année difficile malgré quelques signes favorables	37
Définitions	38

2014 en quelques dates

Émilie Charles-Euphrosine, Insee

14 janvier

La loi agricole pour les ultramarins est adoptée. Elle comprend des questions foncières, de transmission d'exploitations ou d'installations de jeunes agriculteurs.

4 février

Lancement de la semaine du microcrédit dans les grandes communes de Guyane. L'objectif est de mieux faire connaître le microcrédit comme voie de retour à l'emploi. En 2013, plus de 7 000 porteurs de projet avaient pris contact avec l'association pour le droit à l'initiative économique (l'Adie).

7 février

Le lancement de VS05 a mis sur orbite de transfert le satellite ABS-2 qui fournira des services de télécommunication de télévision directe, d'applications multimédia et transmissions de données sur l'Asie, la Russie, l'Afrique, l'Europe et le Moyen Orient.

18 février

L'administrateur général des finances publiques de Guyane prône une augmentation du nombre d'entreprises bénéficiaires du Crédit d'Impôt pour la compétitivité et l'emploi (Cice). 4 000 entreprises sont susceptibles de bénéficier du CICE.

19 février

Déplacement du médiateur des marchés publics pour faciliter les relations entre les entreprises et leurs donneurs d'ordre publics.

25 février

En Guyane peu d'entreprises sollicitent le contrat de Génération. Sur 20 demandes déposées en Guyane, treize ont été accordées.

27 février

Le conseil Régional gère désormais les programmes européens pour la période 2014-2020 (loi du 27 janvier 2014).

11 mars

Le premier producteur d'Or de Guyane augmente son capital d'un montant maximum de 5 millions d'euros. Cette opération vise le renforcement des ressources financières.

8 avril

Depuis la loi Lagarde de 2010, le surendettement en Guyane est en baisse.

16 avril

L'enquête des Besoins en main-d'œuvre (BMO) auprès des entreprises, dévoile des perspectives de recrutement en baisse par rapport à 2013.

24 avril

Apparition de six nouveaux produits dans la liste du bouclier qualité-prix dans les grandes surfaces.

03 mai

Lors des forums de l'emploi dans le Bâtiment et Travaux Publics, les entreprises n'ont proposé que quatre-vingts emplois contre deux cents en 2013.

6 mai

Réseau Entreprendre signe une convention avec la Caisse de dépôt de consignation. Le Réseau Entreprendre a accompagné 300 porteurs de projet. 21 d'entre eux ont obtenu un prêt d'honneur pour développer leur entreprise.

28 mai

L'Observatoire des prix des marges et des revenus annonce l'expansion du bouclier qualité prix à près de 300 commerçants de proximité.

24 juin

Le poulet guyanais est concurrencé par l'importation de la volaille congelée. 2 495 tonnes de volaille importées en un trimestre.

10 juillet

Le lanceur Soyouz a mis quatre satellites de télécommunication sur orbite pour le compte d'03b networks.

29 juillet

Tir d'Ariane-5 : Le vol emporte le cinquième ATV, baptisé Georges-Lemaître, vers la station spatiale internationale.

20 août

Soyouz a emporté deux satellites de la constellation Galileo de 750 kg chacun. Ces Deux satellites ont rejoint les quatre satellites tests lancés en 2011 et 2012.

11 septembre

Lancement d'Ariane-5 de deux satellites de télécommunication Measeat-3b (5,9 tonnes) et Optus 10 (3,3 tonnes).

26 septembre

Le BTP : La crise frappe de plein fouet le secteur de la construction. Un marché en baisse de près de 30 %.

16 octobre

Lancement d'Ariane-5, à son bord deux satellites de télécommunication.

8 novembre

Une première en Guyane : 10 000 plants de bananes cultivés in-vitro à Montsinéry, sont prêts à la vente.

2 décembre

Les 20 États membres de l'Agence spatiale européenne (ESA) ont donné leur aval au lancement d'Ariane 6. Ce lanceur plus puissant qu'Ariane 5 dont le vol est programmé pour 2020, est destiné à lutter contre la concurrence.

6 décembre

Ariane-5 a mis sur orbite deux satellites de télécommunication : Directv-14 pour un opérateur américain et GSAT-16 pour l'agence spatiale indienne ISRO.

Synthèse régionale

La Guyane à la recherche d'un second souffle

Benoît Hurpeau, Insee

La Guyane avait connu une année 2013 morose. Son économie commençait à marquer le pas avec une croissance plus faible que les années précédentes. En 2014, le contexte mondial est toujours morose avec des perspectives à moyens termes toujours aussi médiocres. Malgré tout, dans les économies avancées la reprise semble solide même si elle reste encore faible. En France, grâce à la consommation des ménages et des administrations publiques, la croissance revient à petits pas. En revanche, dans l'environnement proche de la Guyane, la zone Amérique latine et Caraïbes, le rythme de croissance (+ 1,3 %) est le plus faible depuis 2002. Il est encore trop tôt pour déterminer le chiffre de croissance de l'économie de la Guyane en 2014. Néanmoins, l'analyse des parties de son économie nous permet d'en dessiner les contours.

Record pour le spatial, les entreprises et les ménages investissent

En 2014, le Centre Spatial Guyanais (CSG) a envoyé 11 fusées dans l'espace : six lancements Ariane 5, quatre Soyouz et un Vega. Ceci constitue le record de lancements sur une année. A ce rythme, le (CSG) pourrait atteindre son objectif d'un

lancement par mois rapidement. L'activité spatiale ne devrait pas ralentir avec l'officialisation du nouveau programme Ariane 6. Dans le même temps, les entreprises guyanaises ont plus investi avec un encours de crédit qui a augmenté de 90 M€ en 2014 et qui atteint maintenant 1 444 M€. Les ménages ont aussi pris leur part en recourant au crédit pour investir dans l'habitat. Le rythme de croissance est moins fort qu'auparavant mais reste soutenu (+ 6,1 %).

Ces bons indicateurs se répercutent diversement sur le front de l'emploi malgré une croissance démographique toujours forte. Moteur auparavant, la création d'entreprise baisse en 2014 et est à son niveau le plus bas depuis 5 ans. En revanche, le nombre d'auto-entrepreneurs repart à la hausse, signe possible d'une incertitude sur le marché du travail. Cette incertitude se confirme avec un emploi salarié des secteurs concurrentiels qui stagne en 2014, le secteur tertiaire compensant les pertes d'effectifs dans la construction.

Année noire pour la construction, les entreprises importent moins

La construction a connu sa pire année. Les mises en chantier de logements ont encore

baissé mais dans une moindre mesure que l'année précédente. Les surfaces de locaux autorisés se sont contractées de près de 20 000 m². Les premiers touchés sont les salariés du secteur dont le nombre a diminué de plus de 7 %. Le même constat s'observe dans la création d'entreprises du secteur qui chute de 13 %. La crise dans la construction impacte directement les importations pour les entreprises. En effet, les importations de ciment chutent de 17 % et celles de machines et de produits de sidérurgie et de première transformation de l'acier de 42 %. Autre facteur d'incertitude, les importations de biens de consommations des ménages stagnent alors que la population croît.

L'économie guyanaise semble à la recherche d'un second souffle. La commande publique et la consommation des ménages, principaux moteurs auparavant, s'effritent. Les signes positifs sont là mais restent étonnement faibles. Les relais de croissance sont là comme le prouve la bonne santé de la filière sylvicole. La mise en place du programme Ariane 6 pourrait relancer le secteur de la construction en souffrance. L'année 2014 ressemble à l'année 2013, une année en demi-teinte.

Contexte national et international

Légère accélération de l'activité mondiale

Fabien Breuilh, Insee

En 2014, la croissance mondiale est restée modeste et inégale en fonction des régions, dans un contexte de perspectives toujours médiocres à moyen terme et de chute du prix du pétrole. La reprise s'affermi dans les pays avancés, tandis que la croissance fléchit dans la plupart des pays émergents.

Aux États-Unis, l'activité a été soutenue par la consolidation du marché du travail. Dans le même temps, les revenus des ménages ont été peu rognés par la hausse des prix en 2014 (+1,5 %). La reprise américaine s'annonce solide. La demande intérieure, portée par les ménages en raison des gains de pouvoir d'achat et par les entreprises grâce à la réouverture du marché du crédit à des taux historiquement faibles, a amplifié la reprise de l'investissement (+3,9 %).

Dans les pays émergents, l'activité ralentit pour la quatrième année consécutive, sous l'effet de l'essoufflement de la croissance chinoise, mais aussi de la dégradation de l'activité dans plusieurs autres grands pays exportateurs de pétrole, notamment le Brésil et la Russie.

Zone Euro, vers la fin de la récession

La zone euro renoue timidement avec la croissance (+0,9 %), après deux années de contraction de l'activité. Les hétérogénéités y sont moins fortes qu'en 2013. La croissance de la zone se redresse surtout à la fin de l'année, sous l'effet notamment de deux stimuli extérieurs : d'une part le prix du pétrole baisse fortement au second semestre, d'autre part l'euro se déprécie nettement par rapport au dollar. Ces deux effets soutiennent la demande intérieure, via l'amélioration du pouvoir d'achat des ménages et les entreprises à travers les gains de compétitivité prix. Ainsi, le commerce extérieur contribue plus positivement au développement économique de la zone.

L'activité dans la zone euro se consolide, soutenue par la fin des politiques d'austérité, ce qui se traduit par l'allègement de la pression fiscale sur les ménages et les entreprises et par une légère reprise des dépenses publiques (+0,7 %). Cependant, les consolidations budgétaires pèsent encore sur le marché du travail qui peine à redémarrer. Ainsi, en lien avec la moindre distribution des revenus du travail et malgré l'inflation quasi-nulle, la

demande intérieure finale progresse lentement, +1,5 % comme en 2013. Les opérations de soutien de la Banque Centrale Européenne afin d'apaiser les tensions financières, commencent à porter leurs fruits. Ainsi, le desserrement des conditions de crédit, combiné à des taux historiquement bas, profite au redémarrage de l'investissement dans certains pays (+1,0 % après deux années d'important repli).

L'activité accélère dans la plupart des pays de la zone, hormis en Italie où les fortes incertitudes pesant sur les politiques fiscales pèsent sur la demande intérieure (0,7 %) et prolongent la récession. L'Espagne et le Portugal sortent de la récession (respectivement +1,4 % et +0,8 %), et l'activité en Allemagne (+1,6 %) reste plus dynamique que dans le reste de la zone. En Grèce, la situation se stabilise finalement, suite à l'espoir apporté par les dernières élections.

En 2014, la désinflation se poursuit en Europe. Les prix progressent très faiblement (+0,4 % après +1,3 %), progression la plus basse depuis la création de la monnaie unique.

L'économie française croît faiblement

En 2014, l'activité en France progresse faiblement (+0,2 % après +0,3 % en 2013). Comme en 2013, la demande intérieure constitue le premier moteur de la croissance (+0,5 point), principalement soutenue par la consommation des ménages qui accélère (+0,6 % après +0,4 % en 2013). Le dynamisme des dépenses de consommation des administrations publiques (+1,6 %) compense le recul de leurs investissements (-6,9 % après +0,1 % en 2013). L'investissement des entreprises non financières se redresse (+2,0 % après +0,5 % en 2013), alors que l'investissement des ménages, principalement en logements, se replie pour la troisième année consécutive (5,3 % en 2014).

En 2014, les exportations progressent fortement (+2,4 % après +1,7 % en 2013). Dans le même temps, en lien avec le dynamisme de la demande intérieure, les importations accélèrent vivement (+3,8 %, après +1,7 %). Au total, les

échanges extérieurs pèsent sur la croissance de -0,5 point.

L'activité est portée par les services marchands (+0,5 % après +0,7 %), les services non marchands (+1,0 % après +1,2 %) et l'agriculture (+8,5 % après -1,9 %). L'activité de la branche énergie-eau-déchets se replie fortement (-2,1 % après +2,2 % en 2013), en raison d'un climat doux en début comme en fin d'année. En lien, avec un investissement total toujours atone, la construction recule fortement (-3,6 %). L'activité dans l'industrie manufacturière se replie (-2,1 % après +2,2 %).

L'emploi salarié marchand non agricole recule légèrement (-0,2 %), en raison du faible rythme de croissance de l'activité. Mais, grâce aux créations nettes d'emplois dans les branches non marchandes, principalement des contrats aidés (notamment la montée en charge des emplois d'avenir), l'emploi total augmente en moyenne sur l'année (+0,3 %) et le taux de chômage est quasi stable en moyenne annuelle (10,2 % après 10,3 % en 2013).

En ligne avec l'emploi qui croît légèrement, le revenu des ménages accélère (+1,1 % après +0,7 % en 2013). Ainsi, porté par une inflation nulle, le pouvoir d'achat rebondit (+1,1 %), après les légères pertes survenues en 2013 (-0,1 %).

L'activité reste modérée en Amérique latine et dans les Caraïbes

En 2014, avec une croissance limitée à 1,3 %, le rythme d'expansion dans la zone Amérique Latine et dans les Caraïbes (LAC), est le plus faible enregistré depuis 2002 (hors crise financière de 2009). Cependant, les pays du LAC continuent de recevoir d'importants volumes d'investissements, et le marché de la dette privée est soutenu par le contexte général de taux historiquement bas. La baisse des prix des matières premières a constitué un important soutien aux pays consommateurs de la région.

L'activité globale marque le pas en raison du fort ralentissement des investissements étrangers liés aux mauvaises perspectives, en particulier au Brésil et au Venezuela sensibles à la chute du prix des matières

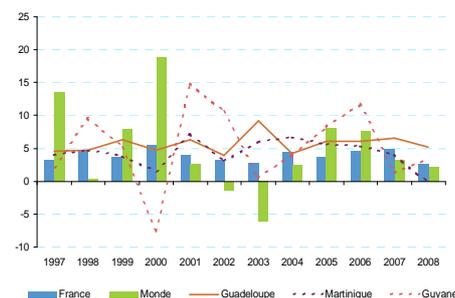
premières. Dans ce contexte, les monnaies au change flottant se sont vues fortement dépréciées, presque 20 % contre le dollar depuis le milieu de l'année 2014. Dans ces pays, les conditions de financement se dégradent. La hausse des primes de risque, en particulier pour les dettes souveraines et/ou celles des entreprises exposées au prix des matières premières alourdissent les charges de la dette.

Les économies de la Caraïbe et de l'Amérique du Sud affichant une forte dépendance énergétique, ont été soutenues par l'allègement de leur facture pétrolière. Cela leur a permis de réduire les déficits et dans le même temps le poids de la fiscalité dans le cadre des consolidations budgétaires. Ainsi, ces pays ont amélioré leur crédibilité monétaire et contenu l'inflation, qui avait fortement pesé sur la croissance l'année précédente.

Dans le secteur privé, la baisse du cours du pétrole a amélioré la compétitivité des entreprises leur permettant d'élargir leurs débouchés. La reprise de la demande mondiale portée par la consolidation de la croissance des Etats-Unis a soutenu les économies aux composantes touristiques fortes ou au fort potentiel de développement économique, cible des investissements étrangers/américains. Les activités touristiques dans la zone Caraïbe ont également profité des tensions géopolitiques en Orient, qui, combinées aux effets du prix du pétrole, soutiennent la compétitivité de la zone dans ce secteur.

1 L'activité mondiale impacte plus l'économie nationale que ses économies ultra-périphériques

Évolution annuelle comparée des PIB en valeur (en euro)



Source : Insee Comptes Nationaux Annuels, FMI avril 2015.

La croissance mondiale en 2014 est restée modeste, reflétant une reprise de la croissance dans les économies avancées par rapport à l'année précédente et un ralentissement dans les marchés émergents et les économies en développement. Les multiples facteurs, qui ont affecté la croissance mondiale devraient persister en 2015 et façonner l'activité à moyen et à long terme (les chocs économiques, financiers ou géopolitiques).

Les économies avancées continueraient de se redresser au premier semestre 2015, grâce aux soutiens conjugués de l'amélioration du marché du travail, du recul des prix de l'énergie et de nouvelles relances budgétaires. Dans ce climat conjoncturel favorable, l'activité y serait comparable à celle du second semestre 2014.

Au total, la croissance mondiale serait en légère hausse en 2015, portée par celles des économies avancées, et toutefois affaiblie par les marchés émergents, reflétant des perspectives plus modérées pour certaines grandes économies émergentes et les pays exportateurs de pétrole.

En France, dès le premier semestre 2015, l'économie retrouverait une croissance un peu plus forte. L'acquis de croissance annuelle atteindrait + 0,8 % mi-2015, après trois années très ternes (+0,4 %). Cette accélération serait portée par la consommation des ménages qui augmenterait nettement tout au long du premier semestre 2015. Ainsi, le principal moteur de l'économie française redémarrerait. Il profiterait des gains de pouvoir d'achat, qui accéléreraient d'ici mi-2015, soutenus par la désinflation. Néanmoins, deux aléas : le prix du pétrole et le niveau de confiance des ménages, sont identifiés. Ils pourraient entacher la réalisation de cette prévision de court terme.

2 Les prix du pétrole chutent en fin d'année

Évolution du prix moyen du baril de Brent, pétrole brut léger (Royaume Uni), moyen (Dubai) et lourd (Texas) (calcul à pondération égale) (en \$ / baril)



Source : Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (unctadstat.unctad.org)

3 Reprise progressive de la croissance

Croissance du PIB en 2012, 2013 et 2014, projections pour 2015 et 2016 (en %)

	2012	2013	2014	2015	2016
Monde	3,4	3,4	3,4	3,5	3,8
Économies avancées	1,2	1,4	1,8	2,4	2,4
Etats Unis	2,3	2,2	2,4	3,1	3,1
Zone Euro, dont :	-0,8	-0,5	0,9	1,5	1,6
<i>France</i>	<i>0,3</i>	<i>0,3</i>	<i>0,4</i>	<i>1,2</i>	<i>1,5</i>
<i>Allemagne</i>	<i>0,6</i>	<i>0,2</i>	<i>1,6</i>	<i>1,6</i>	<i>1,7</i>
Japon	1,8	1,6	-0,1	1,0	1,2
Pays émergents ou en développement	5,2	5,0	4,6	4,3	4,7
<i>Chine</i>	<i>7,8</i>	<i>7,8</i>	<i>7,4</i>	<i>6,8</i>	<i>6,3</i>
<i>Inde</i>	<i>5,1</i>	<i>6,9</i>	<i>7,2</i>	<i>7,5</i>	<i>7,5</i>
Amérique Latine - Caraïbes	3,1	2,9	1,3	0,9	2,0
Brésil	1,8	2,7	0,1	-1,0	1,0
Venezuela	5,6	1,3	-4,0	-7,0	-4,0
Amerique Centrale ¹	4,0	4,0	4,0	4,2	4,3
<i>Panama</i>	<i>10,7</i>	<i>8,4</i>	<i>6,2</i>	<i>6,1</i>	<i>6,4</i>
Caraïbes²	3,5	3,6	4,7	3,7	3,5
<i>Haïti</i>	<i>2,9</i>	<i>4,2</i>	<i>2,7</i>	<i>3,3</i>	<i>3,8</i>
<i>République Dominicaine</i>	<i>2,6</i>	<i>4,8</i>	<i>7,3</i>	<i>5,1</i>	<i>4,5</i>
<i>Antigua et Barbuda</i>	<i>3,6</i>	<i>1,8</i>	<i>2,4</i>	<i>1,9</i>	<i>2,3</i>
<i>Dominique</i>	<i>-1,4</i>	<i>-0,9</i>	<i>1,1</i>	<i>2,4</i>	<i>2,9</i>
<i>Sainte-Lucie</i>	<i>0,6</i>	<i>-0,5</i>	<i>-1,1</i>	<i>1,8</i>	<i>1,4</i>
<i>Barbade</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>-0,3</i>	<i>0,8</i>	<i>1,4</i>
<i>Trinidad et Tobago</i>	<i>1,4</i>	<i>1,7</i>	<i>1,1</i>	<i>1,2</i>	<i>1,5</i>
<i>Suriname</i>	<i>4,8</i>	<i>4,1</i>	<i>2,9</i>	<i>2,7</i>	<i>3,8</i>

¹ Belize, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua and Panama.

² Antigua et Barbuda, The Bahamas, Barbados, Dominica, the Dominican Republic, Grenada, Haïti, Jamaica, St. Kitts and Nevis, St. Lucia, St. Vincent and the Grenadines and Trinidad et Tobago.

Source : FMI, World Economic Outlook, avril 2015 sauf (*) Insee, comptes nationaux, base 2010.

Pour en savoir plus

- Fonds Monétaire International - World Economic Outlook (WEO), "Uneven Growth : Short- and Long-Term Factors", avril 2015, <http://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2015/01/>
- Regional Economic Outlook, Western Hemisphere, "Regional Economic Outlook: Western Hemisphere - Northern Spring, Southern Chills", avril 2015, <http://www.imf.org/external/pubs/ft/reo/2015/whd/eng/wreo0415.htm>
- Insee - Note de conjoncture, «Un peu de carburant pour la consommation et pour les marges», mars 2015, http://www.insee.fr/fr/themes/theme.asp?theme=17&sous_theme=3&page=note.htm
- Les comptes de la nation en 2014, Insee Première n°1549, mai 2015.

Cadrage macro-économique

La croissance de la Guyane patine

Le PIB guyanais progresse de 2,9 % en 2013, prolongeant la tendance de la croissance observée depuis 2008. Si, portés par le spatial, les échanges avec l'extérieur restent dynamiques, la croissance de la consommation des ménages et celle de l'investissement ralentissent. Avec une population qui augmente de 2,7 % en 2013, le PIB par habitant guyanais en euros courants reste très inférieur à celui de la France entière puisqu'il est deux fois moins élevé : 15 700 euros par habitant. Il augmente néanmoins de 0,2 % en euros constants en 2013 par rapport à 2012, tandis qu'il diminue de 0,2 % sur la France entière.

Benoit Hurpeau, Insee

Depuis 2007, la population guyanaise croît de 2,4 % par an. Dans ce contexte, la consommation des ménages guyanais augmente aussi mais à un rythme moins soutenu (1,2 % en 2013) entraînant une croissance des imports de biens de consommation. Malgré une croissance faible, les signes pour 2014 sont plus positifs. En 2013, l'année a été marquée par un certain attentisme de la part des ménages qui préférerait se diriger vers une épargne de précaution. En 2014, les crédits à la consommation et à l'habitat repartent à la hausse ce qui pourrait se traduire par une augmentation plus forte de la consommation des ménages pour l'année 2014 malgré des importations de biens de consommation en baisse pour les trois premiers trimestres de 2014.

Les administrations publiques soutiennent la croissance

Face aux défis posés par la démographie, l'investissement des administrations publiques dans la construction d'écoles, de collèges, d'infrastructures avance dans la même direction. L'investissement a augmenté de

1,7 % en 2013, porté pour la moitié par les collectivités locales. Dans un contexte budgétaire contraint, l'engagement de dépenses d'investissement par les administrations publiques est donc un signe positif pour l'économie du territoire. La consommation des administrations publiques continue de croître en 2013 (+ 1,9 %) mais à un rythme inférieur à celui de 2012 (+ 3,2 %), année de rattrapage après la baisse de 2011 (- 1,6 %). Alors que la masse salariale semble mieux maîtrisée avec une augmentation de seulement 1,4 % des salaires versés, les achats et charges externes croissent à un rythme plus soutenu (+ 2,8 %). Le levier qu'était auparavant la commande publique sur la croissance guyanaise est grippé et impacte directement certains secteurs clés de l'économie du territoire comme la construction.

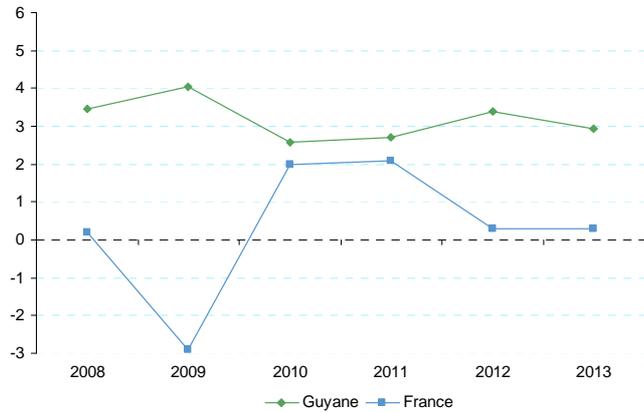
La construction au point mort

Après des années de croissance forte grâce à de gros projets technologiques ou structurants (Soyouz, ZAC de Soula), le secteur de la construction est en crise. Les autorisations de

construire sont au plus bas (1 892 en 2014), l'emploi salarié du secteur ne cesse de baisser, tout comme les créations d'entreprises de construction. Plus généralement, c'est l'ensemble du secteur privé qui semble marquer le pas. Les créations d'entreprises ne cessent de diminuer. L'emploi salarié marchand ne croît que de 1,3 % et l'indicateur du climat des affaires se dégrade en 2013 et poursuit sa lente érosion en 2014. L'investissement des entreprises n'a pas progressé en 2013 et les importations de biens d'équipements diminuent en début d'année 2014 ce qui pourrait entraîner une baisse de l'investissement en 2014. Le secteur spatial reste dynamique. Bien que les tirs de fusées soient légèrement en retrait en 2013 par rapport à 2012, ils restent nombreux : 7 tirs pour envoyer 15 satellites et ATV dans l'espace. L'année 2014 s'annonce aussi probante avec 7 tirs de fusée pour 13 satellites et ATV lancés. ■

1 La dynamique de la croissance se maintient

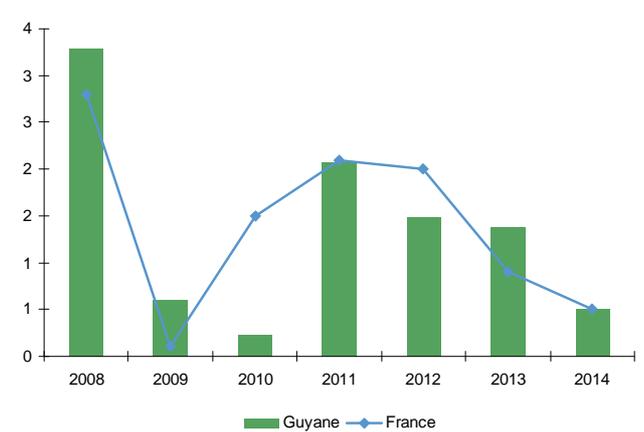
Taux de croissance du PIB en volume (en %)



Source : Insee Cérom, Comptes rapides.

2 L'inflation quasi-stable par rapport à 2012

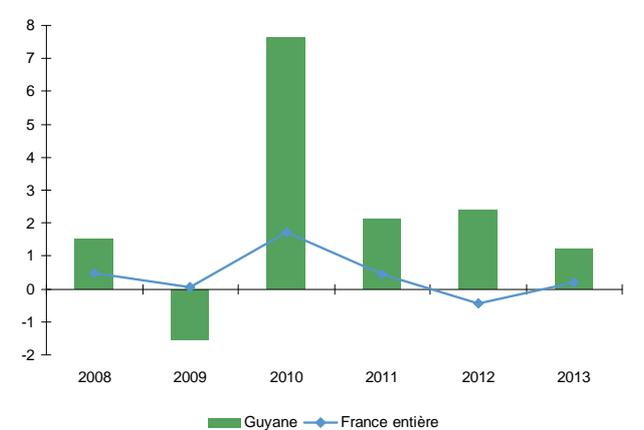
Évolution de l'indice des prix, moyenne annuelle (en %)



Source : Insee Cérom, Comptes rapides.

3 L'investissement stagne en 2013

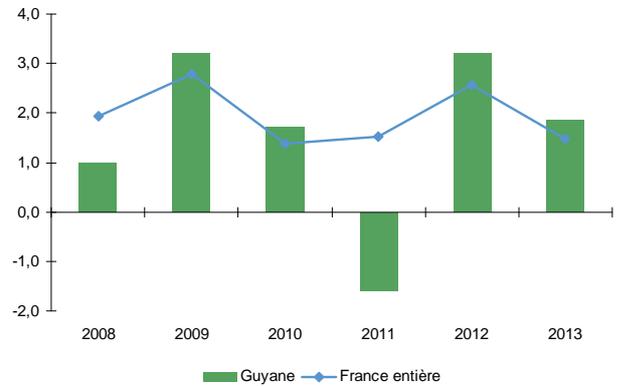
Évolution de l'investissement en volume (taux de croissance en %)



Source : Insee Cérom, Comptes rapides.

4 Consommation moindre en 2013

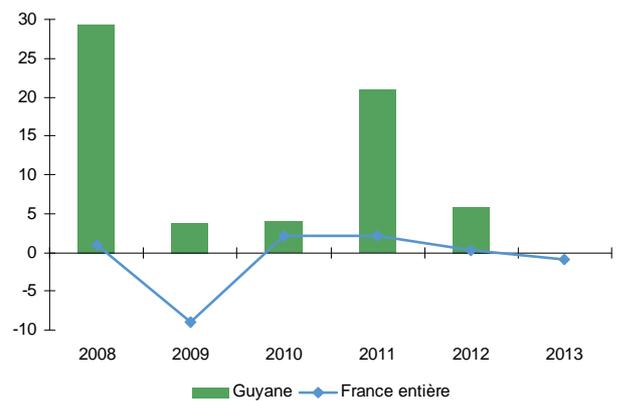
Évolution de la consommation des administrations publiques en valeur (taux de croissance en %)



Source : Insee Cérom, Comptes rapides.

5 Consommation au point mort

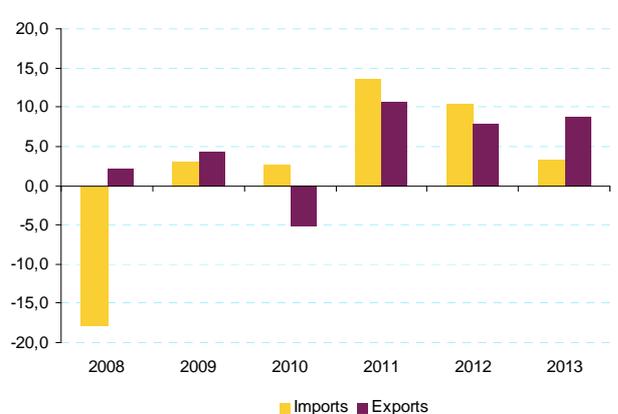
Évolution de la consommation des ménages en volume : taux de croissance (en %)



Source : Insee Cérom, Comptes rapides.

6 Les imports fléchissent avec la consommation des ménages

Évolution des échanges extérieurs en volume (spatial inclus), (taux de croissance en %)



Source : Insee Cérom, Comptes rapides.

Emploi salarié

Une année plutôt porteuse pour l'emploi salarié marchand guyanais

Des trois départements français d'Amérique, la Guyane affiche le niveau d'emploi le plus élevé. Après un repli au second trimestre, l'emploi salarié marchand guyanais progresse au second semestre 2014. Le secteur de la construction reste toutefois en retrait par rapport à celui de l'industrie et du tertiaire marchand.

Guy Mystille, Insee

L'emploi salarié marchand se porte mieux qu'aux Antilles françaises

En lien avec une démographie dynamique, le nombre de personnes en emploi en Guyane est proportionnellement plus élevé qu'aux Antilles françaises. Malgré les répercussions de la crise liée aux ralentissements de l'économie nationale, l'emploi salarié marchand affiche en effet une évolution plus dynamique qu'en Guadeloupe et en Martinique. Malgré quelques replis, il a augmenté de façon marquée entre fin 2009 et 2013. Il se stabilise au quatrième trimestre 2014 par rapport au quatrième trimestre 2013 (+1 %). Son évolution positive est principalement le fait du secteur tertiaire marchand. De façon moindre, l'industrie guyanaise contribue à cette valeur ajoutée, en contraste fort avec un secteur de la construction qui s'est fortement dégradé depuis le premier trimestre 2013.

Industrie, commerce et services, soutiens de l'emploi guyanais

Par rapport à ses homologues des Antilles françaises, la Guyane se caractérise par la présence atypique d'une industrie extractive. Elle concentre environ 19 % des postes du secteur industriel, un peu plus que l'industrie agroalimentaire. En 2014, le secteur industriel contribue au maintien du niveau d'emploi guyanais. Il évolue favorablement depuis quatre exercices successifs. Le secteur tertiaire marchand soutient lui aussi l'emploi salarié marchand en Guyane. Ses sous-

secteurs sont majoritairement en hausse en fin d'exercice par rapport à l'année 2013. Le commerce affirme ainsi sa position de gros employeur du département. Par rapport à fin 2013, il progresse de 5,4 % en fin d'année 2014. Autre gros employeur, les activités spécialisées, scientifiques et techniques qui requièrent un niveau de formation élevé et apportent aux utilisateurs des connaissances et compétences spécialisées. Toutefois, ce secteur se rétracte en 2014, par rapport à l'année 2013 (-6,6 %).

Déclin de la construction

A l'instar de la Guadeloupe et de la Martinique, l'emploi salarié dans la construction en Guyane est confronté à des difficultés aussi bien conjoncturelles que structurelles. Après une période d'activité accrue liée à la construction de logements sociaux et à la croissance du parc de logements locatifs privés, il accentue en 2014 sa chute débutée à partir du premier trimestre 2013. L'emploi salarié n'atteint toutefois pas le record de baisse observé courant 2010.

L'intérim peu utilisé

Les agences de travail temporaire guyanaises ont conclu 11 200 contrats au cours de l'exercice 2014, soit légèrement moins qu'en 2013 (11 500). En volume de travail, ces contrats représentent 7 300 équivalents temps plein. Comme aux Antilles françaises, les entreprises

guyanaises ont davantage sollicité les travailleurs intérimaires au cours du second semestre de l'année qu'au premier.

Les emplois salariés font l'objet de déclarations sous forme de Bordereaux de Recouvrement des Cotisations (BRC). Ces Bordereaux sont adressés par les employeurs aux Unions de Recouvrement de Sécurité Sociale et des Allocations Familiales (Urssaf), puis transmis trimestriellement à l'Insee. Ils concernent les salariés soumis au régime général de sécurité sociale, à l'exception des apprentis dont les cotisations sont prises en charge par l'État, des emplois domestiques et des fonctionnaires de l'État. Sur les données issues des BRC, une chaîne de traitement dite Epure (Extension du Projet Urssaf sur les Revenus et l'Emploi) est utilisée pour les départements français d'Amérique depuis 2006. Le champ est restreint aux activités les mieux représentées. Sont exclus du champ Epure les caisses de congés payés, les établissements de vente à domicile et les administrateurs d'immeubles à l'AFPA.

Sources : Dares

Pour en savoir plus

- http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=25&ref_id=22368
- http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=26&ref_id=22361
- http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=23&ref_id=22369

1 Chiffres clés de l'emploi en 2014

	Nombre de salariés (effectif)	Évolution 2013/2014 (%)
Industrie	4 319	-1,6
Construction	4 208	-7,2
Tertiaire marchand	19 111	0,7
Total (hors agriculture)	27 638	-0,9
Agriculture	358	5,0
Total	27 996	-0,9

Source : Epure.

2 Légère baisse dans les DFA en 2014 par rapport à 2013

Évolution de l'emploi salarié dans les secteurs concurrentiels en %

Indice base 100 en 2009T2



Source : Epure.

3 2014, un exercice stable par rapport à 2013, sauf pour la Guadeloupe

Évolution de l'emploi salarié dans les secteurs concurrentiels (en %)

poste d'activité du tertiaire marchand	Guadeloupe		Martinique		Guyane	
	évolution 2014T4 / 2014T3	évolution 2014T4 / 2013T4	évolution 2014T4 / 2014T3	évolution 2014T4 / 2013T4	évolution 2014T4 / 2014T3	évolution 2014 T4 / 2013 T4
commerce	0,1	-0,8	0,3	-0,5	1,8	5,4
autres activités de services	-7,4	1,6	-4,4	8,1	-12,5	-1,0
Transport et entreposage	2,3	-1,3	2,0	4,0	0,4	5,1
Hébergement et restauration	14,1	2,9	4,8	1,2	0,1	4,2
Information et communication	-0,4	-0,6	0,8	-1,8	8,4	7,2
Activités financières et d'assurance	-0,3	-0,2	-0,8	-0,6	-0,7	1,9
Activités immobilières	1,2	-7,2	0,4	1,6	-2,0	1,8
Activités Scientifiques et techniques- Services administratifs et de soutien	2,0	-6,6	-2,4	-2,4	2,9	-6,6
Ensemble tertiaire marchand	1,2	-1,8	-0,4	0,6	0,3	0,7

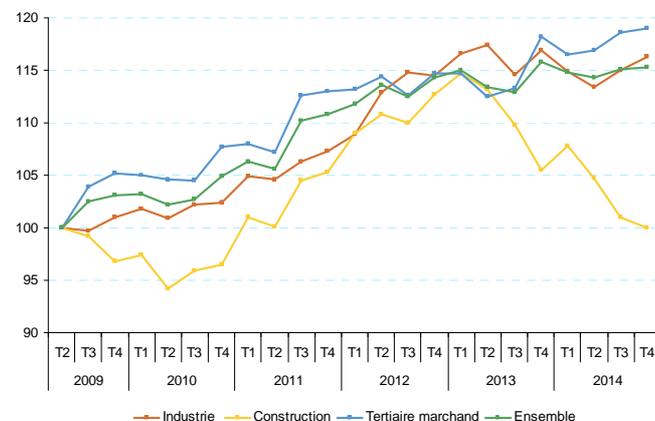
Note: l'évolution en glissement annuel rapporte les effectifs du 31 décembre 2014 aux effectifs du 31 décembre 2013

Source : Epure.

4 Une année contrastée selon les secteurs

Évolution de l'emploi salarié marchand en Guyane

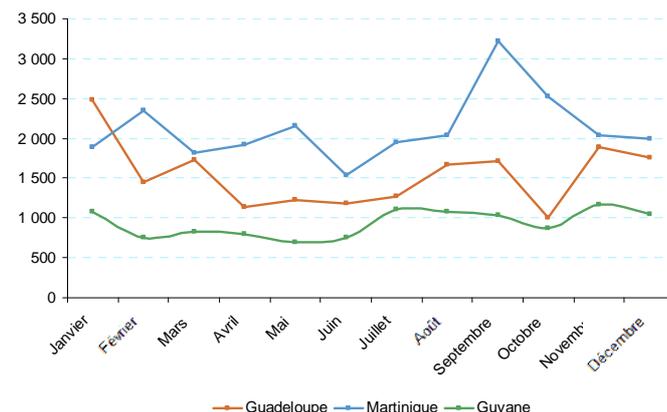
Indice base 100 en 2009



Source : Epure.

5 Un secteur peu usité dans les DFA

Nombre de contrats d'intérim conclus en 2014 selon le département



Source : Dares.

Chômage

Le nombre de demandeurs d'emploi reste élevé

La mise en place des différents dispositifs en faveur de l'emploi ne suffit pas à améliorer la situation du chômage en Guyane. La situation continue à se dégrader, particulièrement pour les personnes âgées de 50 ans et plus. En 2014, ce département comptait plus de 24 800 demandeurs d'emploi de catégorie A,B,C inscrits à pôle emploi.

Marcelle Jeanne-Rose, Insee

Le nombre de demandeurs progresse

En Guyane, au 31 décembre 2014, Pôle emploi enregistrait 24 829 demandeurs d'emploi (corrigés des variations saisonnières) de catégorie A, B, C, c'est-à-dire tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi. Cette évolution de + 5,4 % est identique à celle de la France métropolitaine. Cette progression moins forte qu'en 2013 (+ 10,5 %), reste la plus élevée des DFA : + 2,4 % en Guadeloupe et + 0,2 % en Martinique. Les hommes contribuent fortement à cette progression à hauteur de +8,9 %, les femmes un peu moins + 3,0 %.

La situation des plus de 50 ans ne s'améliore pas

Pour les 50 ans et plus, la situation continue de se dégrader. En effet sur un an, cette tranche d'âge compte 15,5 % de demandeurs d'emploi supplémentaires, contrairement aux moins de 50 ans dont le nombre diminue de près de 2 %. Les mêmes tendances qu'en 2013 se reproduisent, mais avec une dégradation qui s'accroît pour les plus âgés. La variation sur un an atteint + 17,8 % pour les hommes et + 13,1 % pour les femmes. Cependant, une embellie s'amorce pour les femmes de moins de 25 ans, leur nombre baisse de 5,0 %. Par ailleurs, la part des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an (33,3 %) progresse peu, soit 1,9 point de plus qu'en 2013.

Le nombre de demandeurs d'emploi guyanais de catégorie A affiche la même

tendance : + 5,3 %, à l'inverse des demandeurs martiniquais (- 1,3 %) qui sont en léger recul.

Les bénéficiaires des dispositifs d'accompagnement à l'emploi moins nombreux

Dans un contexte de fort chômage, les politiques de l'emploi sont renforcées pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes les plus éloignées du marché du travail. En Guyane, globalement, la mobilisation en faveur de ce dispositif s'essouffle, les bénéficiaires sont moins nombreux (- 18 % entre 2014 et 2013). Seuls les emplois d'avenir créés depuis 2012 pour permettre une insertion professionnelle durable des jeunes, affichent une progression significative dans le secteur marchand et le secteur non marchand.

L'enquête emploi en continu dans les DFA

L'enquête emploi dans les DFA a changé de concept en 2014 pour devenir une enquête en continu comme au niveau hexagonal (cf. encadré). Le taux de chômage en Guyane moins élevé que les deux autres DFA, reste cependant plus élevé que celui de la France métropolitaine. Par ailleurs, rappelons que les écarts constatés dans les évolutions du taux de chômage et des demandeurs d'emploi du ministère du Travail proviennent des différences de concept.

Taux de chômage et nouvelle enquête emploi

En 2013, le taux de chômage s'établissait à 21,3 % en Guyane, 22,8 % en Martinique, et 26,0 % en Guadeloupe. L'enquête emploi, qui permet de calculer le taux de chômage et ses évolutions a changé de concept en 2014 dans les DFA pour devenir une enquête en continu comme au niveau hexagonal. Les premiers chiffres du taux de chômage produits à partir de l'enquête emploi en continu seront publiés en juin 2015. De ce fait, l'évolution 2014-2013 du taux de chômage sera calculée à partir de cette date. (Cf. Définition du chômage au sens du BIT).

Une nouvelle enquête emploi dans les DFA

Réalisée par l'Insee, depuis 1950, l'enquête Emploi est la source statistique qui permet de mesurer le chômage au sens du BIT. Elle fournit aussi des données sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, la durée du travail, les emplois précaires. Elle permet de mieux cerner la situation des chômeurs et les changements de situation vis à vis du travail. En 2014, l'enquête Emploi est trimestrielle dans les DFA et sa collecte auprès d'un échantillon de ménages, est réalisée en continu sur toutes les semaines de chaque trimestre, permettant ainsi d'obtenir des résultats plus régulièrement et sur la même méthodologie dans le reste des régions françaises. Les premiers chiffres de taux de chômage produits à partir de l'enquête emploi en continu seront publiés en juin 2015.

Pour en savoir plus

- Directions régionales des entreprises, de la concurrence de la consommation, du travail et de l'emploi <http://www.guyane.dieccete.gouv.fr/Guyane>
- Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social <http://travail-emploi.gouv.fr/etudes-recherches-statistiques-de-76/>

1 Chiffres clés du chômage des 15 ans et plus

	Taux de chômage 2013 ⁽¹⁾	Variation en point 2013/2012 ⁽¹⁾
Ensemble	21,3	-1,0
Hommes	16,7	-2,0
Femmes	26,3	0,2

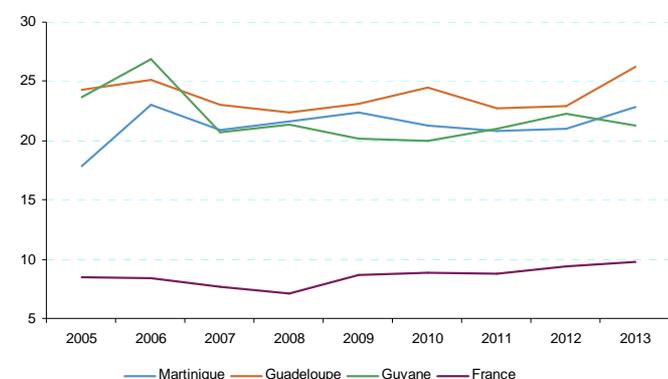
Source : Enquête Emploi, Insee.

	2014 (en milliers)	Évolution 2014/2013 (%)
Demandeurs d'emploi	24,4	5,2
Moins de 25 ans	3,7	-2,6
De 25 à 49 ans	15,9	4,6
50 ans ou plus	4,8	14,3

Source : Données brutes pôle emploi, Dares.

2 Un taux de chômage en légère baisse en Guyane

Évolution du taux de chômage (en %)



Source : Insee, Enquêtes emploi.

3 Les demandeurs d'emploi féminins plus nombreux

Demandeurs d'emploi en fin de mois en données brutes (en %)

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2014 (en milliers)		Glissement annuel (1) (en %)	
	Catégories A,B,C	Catégorie A	Catégories A,B,C	Catégorie A
Hommes	10,1	9,3	8,8	9
Femmes	14,3	13	3	2,9
Moins de 25 ans	3,7	3,4	-2	-2
25 à 49 ans	15,9	14,4	4,4	4,6
50 ans ou plus	4,8	4,5	15,4	14,7
Inscrits depuis plus d'un an	8,2	nd	11	nd
Guyane	24,4	22,3	5,3	5,3
France métropolitaine	5 291,8	3 552,9	6,4	5,4

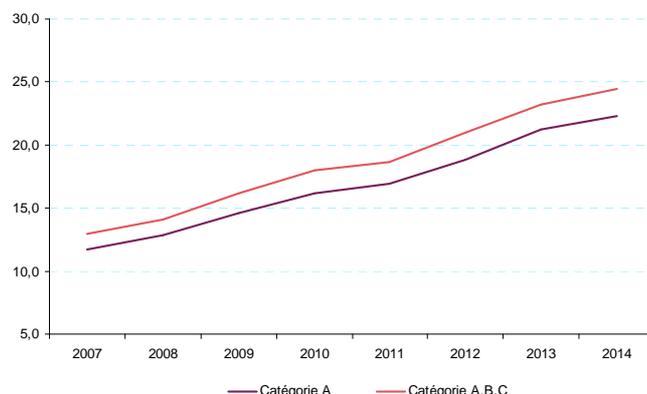
nd : données non disponibles.

(1) : évolution de l'indicateur entre le 31/12/2013 et le 31/12/2014

Source : Pôle emploi ; DARES.

4 Le nombre de demandeurs d'emploi continue à progresser

Demandeurs d'emploi en fin de mois en données brutes (en milliers)



Source : Pôle emploi ; DARES.

5 Le nombre de bénéficiaires en baisse

Mesures d'accompagnement des jeunes en date du 21 avril 2015

	2012	2013*	2014*
Contrats en alternance	121	142	42
Emploi marchand aidé	417	450	442
dont Contrat unique d'insertion (CUI) - Contrat Initiative Emploi (CIE)	208	145	157
dont Emplois d'Avenir	0	124	234
Emploi non marchand aidé	4 429	4 191	3 493
dont Contrat unique d'insertion (CUI) - Contrat d'Accompagnement à l'Emploi (CAE)	4 401	3 745	2 943
dont Emplois d'Avenir	5	400	526
Accompagnement des jeunes	991	1 059	850
dont Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale	991	1 059	850

* : Données provisoires

Source : Pôle emploi ; DARES.

Prix

Faible inflation en Guyane

L'inflation, mesurée par l'évolution des prix à la consommation, a atteint + 0,5 % en 2014, en moyenne annuelle, soit trois fois moins que l'année précédente. L'année 2014 s'inscrit dans le prolongement d'une période de ralentissement de la progression des prix débutée en 2010. Les prix de l'énergie diminuent dans le sillage de la baisse des cours du pétrole. Ils contribuent négativement à l'indice des prix en 2013 et 2014. Les prix de l'alimentation et des services ont également nettement ralenti.

Benoit Hurpeau, Insee

Depuis 2010, la Guyane a été épargnée par la crise mondiale. Dans ce contexte, l'inflation tournait aux alentours de 1,5 % chaque année. En 2014, les prix n'ont progressé que de 0,5 %, chiffre le plus bas après le recul enregistré en 2010. Cette évolution est la même que celle observée en France métropolitaine.

Énergie : les prix diminuent dans le sillage de la baisse des cours du pétrole

Le marché du pétrole est entré dans une nouvelle ère avec le ralentissement de la croissance chinoise et les choix stratégiques des États-Unis dans l'exploitation des gaz et pétrole de schiste. La conjonction de ces phénomènes fait mécaniquement baisser les prix du baril de pétrole depuis 2010. Si le consommateur guyanais a bénéficié de la baisse des prix à la pompe, l'effet reste limité en raison de l'importance des taxes dans la formation des prix et de la faiblesse de l'euro face au dollar.

En 2010 et 2011, les prix de l'énergie contribuaient fortement à l'inflation observée (0,3 point en 2010, 0,9 point en 2011). Avec la baisse des prix de l'énergie en 2013 et 2014 (respectivement - 1,4 % et - 2,4 %), ils contribuent négativement à l'indice des prix pour ces deux dernières années (- 0,1 point).

Des prix toujours plus bas dans l'alimentation

En 2014, les prix des produits alimentaires mondiaux sont tombés à leur plus bas niveau depuis 2010. Cette chute reflète les bonnes conditions de l'offre (bonnes récoltes et stocks abondants) et la faiblesse de nombreuses devises face au dollar. En Guyane, le poste alimentation progresse deux fois moins vite qu'en 2013 (+ 1,5 %), en raison d'une moindre progression des prix des produits alimentaires hors produits frais (+ 0,8 %), majoritaires dans le poste de l'alimentation. En 2014, le poste alimentation représente 23 % du budget des ménages et sa contribution à l'inflation (+ 0,4 point) reste la plus forte.

Ralentissement des prix des services

En 2014, le poste des services est le second plus gros contributeur à l'inflation (0,2 point). Il représente 43 % du budget des ménages. Les prix des services de logement (loyers, eau et enlèvement des ordures ménagères) ont de nouveau décéléré (+ 0,3 % après + 1,3 % en 2013), en raison de la hausse limitée de l'inflation servant à la revalorisation aux loyers des résidences principales.

Les prix des services de santé diminuent de 0,2 % tout comme les prix des transports et communications (- 1,3 %). Cependant, plusieurs prix ont assez

nettement accéléré en 2014 : ceux des services financiers (0,9 % après 0,1 % en 2013) et ceux de la protection sociale (2,9 % après 2 % en 2013). ■

La baisse des prix bénéficie aux ménages ?

Si une inflation faible soutient le pouvoir d'achat des ménages, et donc leurs niveaux de dépenses, c'est aussi le reflet de l'équilibre offre-demande et donc du contexte économique. Ainsi, des prix en moindre hausse puis en baisse peuvent signifier une baisse des coûts de productions comme une baisse de la demande. Aujourd'hui, cette baisse de l'inflation découle plutôt d'une baisse de la demande, dans un contexte socio-économique tendu. Dans un scénario noir, une phase de désinflation peut progressivement aboutir à une phase de déflation, à laquelle on associe des risques économiques rémanents. En effet, les risques associés à une spirale déflationniste, traduisent des baisses de demande en cascade, liées à une diminution des revenus d'activité des agents (via des baisses salariales et/ou une hausse du chômage) qui eux sont liés à une moindre activité des entreprises. Cette situation engendre successivement de nouvelles baisses de la demande et donc de l'activité des entreprises.

1 Chiffres clés des prix

Indice des prix à la consommation de Guyane en 2014 (en indice et en %)

Indice base 100 année 1998

Regroupements	Pondérations 2014	Indices 2013 moyens	Indices 2014 moyens	Variation 2013/2014	Contributions à la hausse des prix en 2014
Alimentation	2 297	134,4	136,4	1,5	0,4
Produits Frais	371	152,1	160,1	5,3	0,2
Alimentation hors produits frais	1 926	130,8	131,8	0,8	0,2
Tabac	47	360,2	361,2	0,3	0,0
Produits manufacturés	2 663	94,9	94,6	-0,3	-0,1
Habillement et chaussures	691	69,1	68,5	-0,8	-0,1
Produits de santé	231	89,2	88,6	-0,7	0,0
Autres produits manufacturés	1 741	106,8	106,8	0,0	0,0
Énergie	669	163,8	164,3	0,3	0,0
Produits pétroliers	441	179,8	175,4	-2,5	-0,1
Services	4 324	133,9	134,6	0,5	0,2
Loyers et services rattachés (1)	1 776	137	137,4	0,3	0,1
Services de santé	168	133,5	133,1	-0,3	0,0
Transports et communications	795	112,3	110,8	-1,3	-0,1
Autres services (2)	1 585	136,7	138,7	1,4	0,2
Ensemble	10 000	127,1	127,8	0,5	0,6

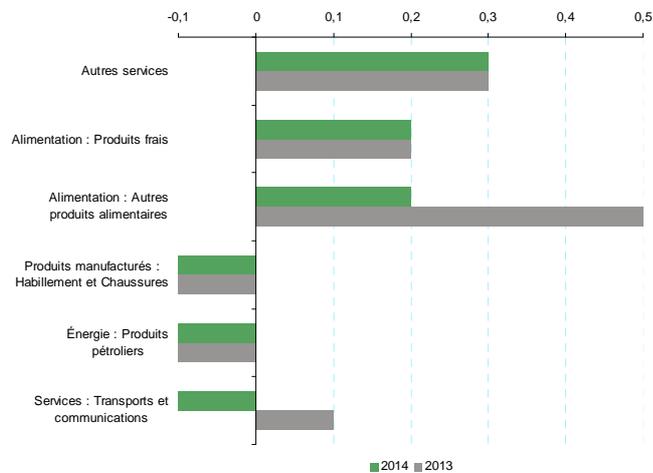
(1) Les services rattachés représentent les produits et les services pour la réparation et l'entretien du logement, l'adduction d'eau, l'enlèvement des ordures et les services d'assainissement.

(2) Les autres services regroupent : les soins personnels, la protection sociale, les assurances, les services financiers...

Source : Insee - Dirag, indice des prix à la consommation.

3 Alimentation et services : principaux contributeurs

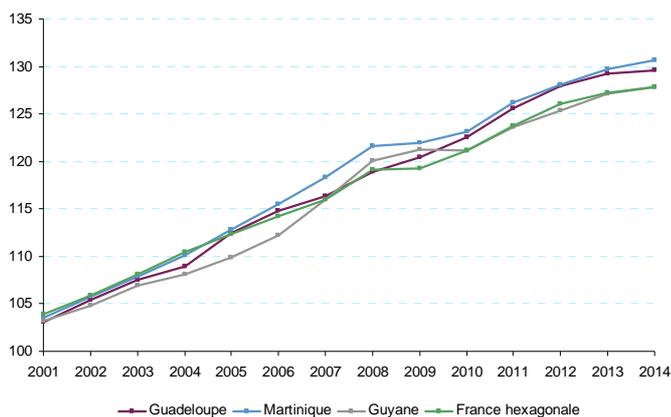
Principales contributions à l'inflation (en %)



Source : Insee - Dirag, indice des prix à la consommation.

3 Les prix évoluent lentement

Évolution des prix entre 2001 et 2014 dans les DFA et en France hexagonale
Indice base 100 année 1998



Source : Insee - Dirag, indice des prix à la consommation.

Automobile

Stabilisation des ventes de voitures neuves

Dans le contexte actuel marqué par les effets d'une crise qui dure depuis 2008, les ventes de voitures neuves restent relativement stables en Guyane en 2014 (-0,2 %). Seul, le marché des véhicules les moins polluants est épargné par la morosité ambiante. En effet, en raison du durcissement des normes européennes de réduction des émissions polluantes et des menaces d'aggravation de la fiscalité du gazole, la part des immatriculations de voitures neuves diesel recule de 10 points entre 2010 et 2014, passant de 64 % à 54 %. Dans le même temps, le marché des petites cylindrées (moins de 7 CV), qui représentent la majorité des ventes de véhicules particulières (83 %) se maintient en 2014.

Ali Benhaddouche, Insee

En 2014, 7 810 voitures particulières neuves sont immatriculées en Guyane (-0,2 % par rapport à 2013). Cette relative stabilité fait suite aux baisses successives de 2012 (-7,8 %) et 2013 (-1,7 %), conséquence de l'arrêt du soutien au marché par la prime à la casse en décembre 2010.

Dans un contexte marqué par la morosité d'une crise qui dure depuis 2008, l'augmentation de la population (+2,9 % par an entre 2006 et 2011) et la légère progression de l'encours des crédits à la consommation en 2014 (+0,6 %), n'ont pas suffi à redynamiser le marché de l'automobile guyanais. Pourtant, les Guyanais sont aussi nombreux à déclarer utiliser la voiture qu'en moyenne de province. En 2011, 69 % des Guyanais déclarent effectuer leurs déplacements domicile-travail en voiture, 3 % prendre les transports en commun et 28 % emprunter un autre moyen de locomotion (marche à pied ou vélo par exemple).

Cette dépendance à l'automobile impacte sensiblement le budget des ménages. La fonction transport représente 22 % des dépenses de consommation des ménages. La majeure partie (69 %) de ce budget est dévolue à l'achat et aux dépenses d'utilisation de véhicules.

Le gasoil n'a plus la cote

Longtemps plébiscité par les français et favorisé par la législation et la fiscalité, le diesel fait l'objet de critiques de plus en plus acerbes. En raison du durcissement des normes européennes de réduction des émissions polluantes et des menaces d'aggravation de la fiscalité du gazole, la part des immatriculations de voitures neuves diesel recule de 10 points entre 2010 et 2014, passant de 64 % à 54 %.

Un rééquilibrage progressif s'opère au profit des modèles à motorisations essence et des modèles hybrides et électriques qui progressent. Les autres motorisations sont de moins en moins gourmandes en carburant et plus adaptées à un usage citadin et à des trajets courts.

Seules les petites cylindrées se maintiennent

Le barème du bonus-malus s'est fortement durci au premier janvier 2014. Désormais, seuls les plus petits blocs thermiques peuvent encore profiter de la prime, dont le montant a été réduit (150 €). Résultat, le marché des petites cylindrées (moins de 7 CV), qui représentent la majorité des ventes de véhicules particulières (83 % contre 74 % en 2008) se maintient depuis

le début de la crise en 2008. Il progresse même légèrement en 2014 (+1,7 %). En revanche, les cylindrées de puissance intermédiaire (7 à 9 CV) sont en net recul depuis 2008 (-21 %) et le marché des grosses cylindrées s'effondre (-57 % depuis 2008).

Les professionnels du transport investissent

En 2014, les professionnels du transport ont plus investi que les années précédentes pour renouveler et développer leurs parcs d'autobus et d'autocars. Le parc s'est agrandi de 46 immatriculations supplémentaires en 2014, soit le plus haut niveau atteint depuis 2000 après le pic de 2009 (+53 %). Pourtant, l'application de la norme Euro 6 qui concerne tous les poids lourds et autobus neufs, depuis le 1^{er} janvier 2014, engendre un surcoût à l'achat. Ils seront équipés de moteurs complexes, de système de traitement des gaz d'échappement ou encore de filtres à particules.

Le marché des véhicules utilitaires est orienté à la hausse (+1,9 %) sans toutefois renouer avec ses plus hauts niveaux d'avant crise. ■

1 Chiffres clés de l'automobile

	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers (1)		Véhicules industriels à moteur (2)		Ensemble immatriculations (3)	
	2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)	2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)	2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)	2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)
Guyane	4 253	-0,2	1 203	26	37	-47,9	5 539	0
France métropolitaine	1 765 855	0,5	370 130	1,5	38 895	-13,6	2 180 776	0

Note : données brutes.

(1) : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.

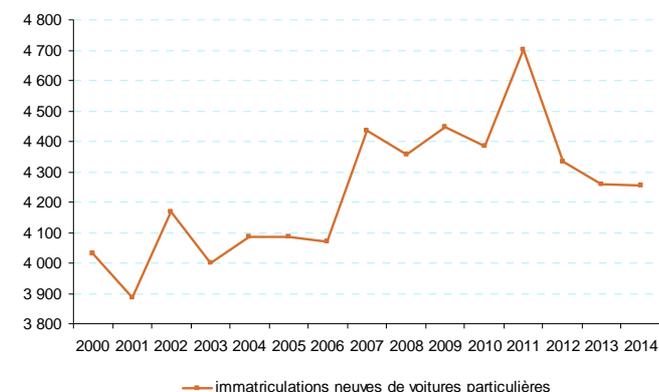
(2) : camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

(3) : y compris immatriculations de transports en commun.

Source : SOeS, SIDIV.

2 Les immatriculations neuves s'inscrivent dans une tendance baissière amorcée en 2012

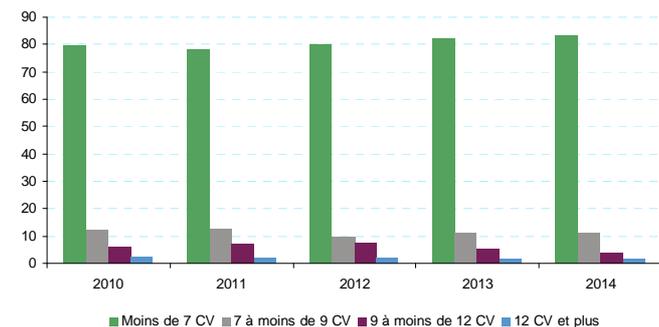
Évolution des immatriculations neuves en Guyane entre 2000 et 2014 (en milliers)



Source : Fichier Central des Automobiles.

3 83 % des nouvelles immatriculations ont une cylindrée inférieure à 7 CV

Évolution des Immatriculations neuves des voitures particulières selon la cylindrée en Guyane entre 2010 et 2014 (en %)



Source : Fichier Central des Automobiles.

4 Le diesel perd du terrain

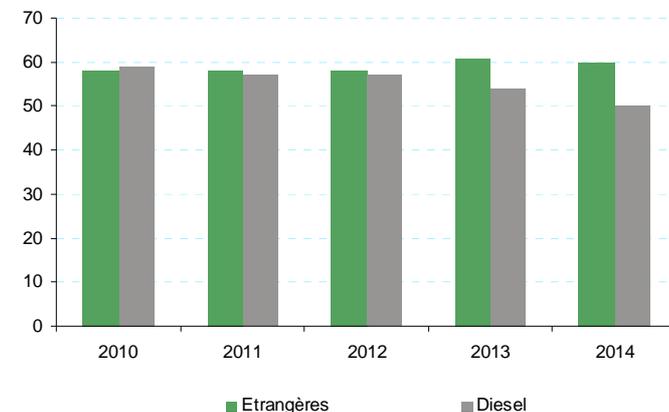
Immatriculations neuves en Guyane des voitures particulières selon le type de carburant (en nombre et en %)

Type de Carburant	2012	2013	2014	%
Essence-électricité (hybride non rechargeable)	9	30	52	1,2
Essence	1 813	1 791	1 897	44,6
Gazole-électricité (hybride non rechargeable)	1	2	1	0,0
Gazole	2 504	2 437	2 302	54,1
Non déterminé	7	0	1	0,0
Total	4 334	4 260	4 253	100,0

Source : Fichier Central des Automobiles.

5 Les étrangères maintiennent leur part de marché

Évolution de la part des véhicules de marque étrangère et des véhicules diesels entre 2010 et 2014 (en %)



Source : Fichier Central des Automobiles.

Épargne crédit

Une activité financière toujours soutenue en 2014

Malgré une reprise mondiale fragile et un contexte économique qui s'essouffle en 2014 avec la détérioration du climat des affaires (l'Indicateur du Climat des Affaires en baisse de 20,8 points sur l'année), l'activité bancaire continue de croître en Guyane. L'encours sain de crédits affiche une croissance de 5,7 % (soit 148,9 M€), portant son total à 2 782,7 M€ à fin décembre 2014. La collecte de l'épargne s'inscrit en baisse de 2,2 % (- 36,1 M€), portant l'encours de dépôts à 1 622,6 M€, en raison d'une opération exceptionnelle survenue au second trimestre. En excluant cette opération atypique, les actifs financiers de la place guyanaise restent néanmoins favorablement orientés sur l'année avec une croissance de 5,6 %, soit + 85,7 M€.

Quentin Blanc, ledom

Une distribution dynamique de crédits...

L'activité de financement des établissements de crédit implantés localement (ECIL), représente 88 % de l'encours sain de crédits du département. Il a de nouveau progressé de manière significative sur un an, affichant une croissance de 6,7 %. À l'inverse, l'activité des Établissements de Crédit Non Implantés Localement (ECNIL) s'est infléchie en 2014 avec un encours de crédits qui s'est contracté de 1,5 %.

...tirée par l'habitat et l'immobilier

Les crédits à l'habitat (entreprises et ménages agrégés) représentent près de 60 % de l'encours sain de crédits de la place guyanaise, soit 1 621,5 M€.

Une prépondérance qui s'explique principalement par l'activité soutenue des bailleurs sociaux qui totalisent un encours de 854,4 M€. Si l'encours des crédits à l'habitat a augmenté en moyenne de 9,0 % au cours des dix dernières années, celui-ci a en revanche progressé selon un rythme moins soutenu en 2014 (+ 6,1 %, soit + 93,5 M€).

Le rythme de croissance des crédits à l'investissement¹ s'est accéléré en 2014, (+ 4,6 % sur l'ensemble de l'année contre - 0,5 % en 2013), totalisant 800 M€ au 31 décembre. Si l'encours des crédits d'investissement des collectivités locales est en baisse (- 0,5 %, soit - 1,8 M€), les crédits d'investissement consentis aux entreprises s'inscrivent en nette progression (+ 9,0 %, soit + 36,7 M€).

...soutenue avant tout par la demande des entreprises et des ménages

Le financement de l'économie guyanaise est principalement tourné vers les entreprises, dont l'encours s'inscrit en hausse de 6,7 % (+ 90,1 M€) en 2014 atteignant 1 443,9 M€. Il représente 52,0 % de l'encours sain global de Guyane. La croissance des crédits octroyés aux ménages a sensiblement ralenti en 2014 à 2,8 %. L'encours sain des ménages atteint désormais 31,7 % de l'encours sain global en 2014. Le risque de contrepartie déterminé par le taux de créances douteuses, s'établit à 3,6 % fin 2014 pour les ECIL contre 4,0 % fin 2013. La diminution des provisions des ECIL de 7,0 % (- 4,4 M€) atteignant 58,2 M€, a fait baisser le taux de provisionnement de 2,1 points à 63,2 à fin décembre 2014.

Une collecte d'épargne dynamique, affectée par une opération exceptionnelle

Au 31 décembre 2014, les actifs financiers de la place guyanaise atteignent un encours de 1 622,6 M€ après une baisse de 2,2 % sur un an. Après neutralisation de cette opération atypique sur le segment des entreprises, le total des actifs financiers progresse de 5,6 % (+ 85,6 M€), celui des entreprises de 22,9 %. Cette forte croissance des dépôts des entreprises s'explique par la nette augmentation des dépôts à vue de 24,3 % (soit 68,2 M€). Conjuguée à la baisse de 36,9 % des comptes ordinaires débiteurs, cette progression des dépôts à vue des

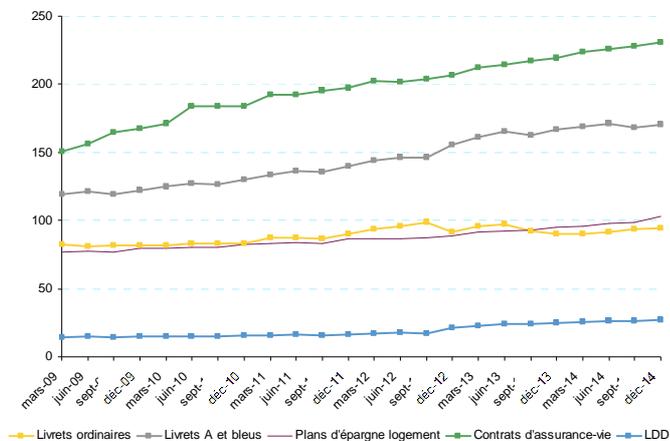
entreprises suggère une amélioration de leur trésorerie.

L'épargne des ménages présente une hausse modérée de 1,7 %, (- 17,6 M€) en 2014. La bonne tenue de la collecte des produits d'assurance vie (+ 5,2 %, soit + 11,3 M€) et des plans épargne logement (+ 7,7 %, soit + 7,4 M€) explique cette hausse de l'épargne. Malgré la faiblesse de leur rémunération, les placements sur livrets A ont continué d'attirer l'épargne des particuliers avec une hausse de 2,3 %, (3,8 M€).

¹Crédits d'investissement regroupant Entreprises et collectivités locales hors Crédit-bail.

1 Les placements en assurance-vie poursuivent leur hausse tandis que le livret A marque le pas

Évolution des principaux placements des ménages (en M€)



Source : Surfi.

2 L'encours total sain progresse de 6,7 %, porté par l'habitat et l'investissement

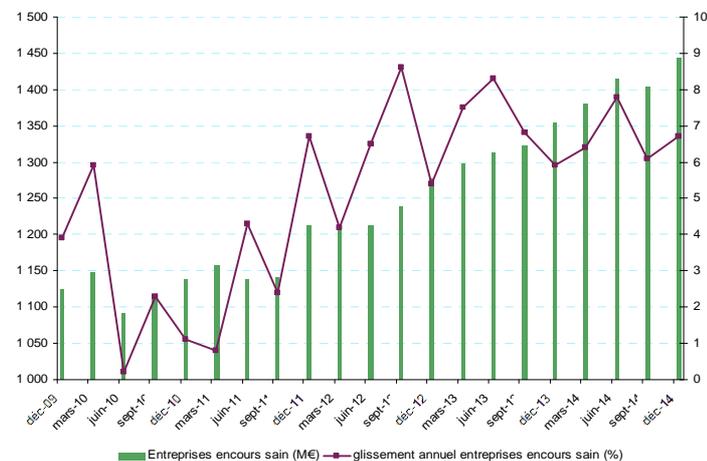
Encours au 31 décembre de l'année (en M€ et en %)

	2011	2012	2013	2014	Var. 14/13 (%)
Entreprises encours sain:	1212,6	1277,8	1353,8	1443,9	6,7
Crédits d'investissement	411,8	388,6	409,3	446,0	9,0
Crédits à l'équipement	317,1	294,0	314,5	348,8	10,9
Crédits à l'habitat	714,8	782,1	841	911,7	8,4
Crédits d'exploitation	80,1	101,0	94,1	77,3	-17,9
Ménages encours sain:	733,7	795,7	857,9	882,3	2,8
Crédits à la consommation	168,1	164,7	170,7	171,8	0,6
Crédits à l'habitat	565,4	630,9	687,0	709,8	3,3
Collectivités locales encours sain:	388,5	380,7	356,2	358,7	0,7
Crédits d'exploitation	1,3	0,6	0,7	4,9	612,6
Crédits d'investissement	386,7	379,8	355,5	353,8	-0,5
Crédits à l'équipement	386,6	379,8	355,5	353,7	-0,5

Source : Surfi.

3 Croissance ininterrompue depuis 2012

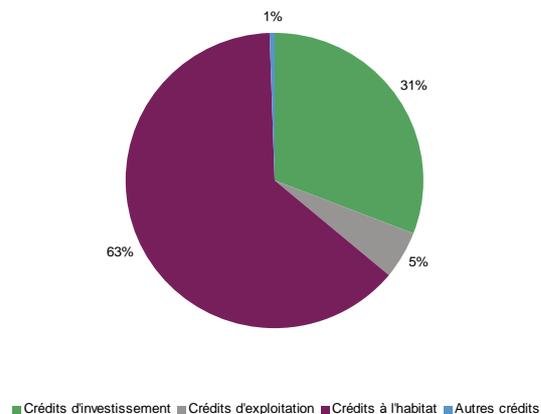
Évolution globale des crédits aux entreprises (en % et M€)



Source : Surfi.

4 Près des deux tiers des crédits dans l'habitat

Répartition des crédits aux entreprises en 2004 (en %)



Source : Surfi.

Démographie d'entreprises

Nouvelle baisse des créations d'entreprises en 2014

En 2014, 1 815 entreprises ont été créées en Guyane, soit 7 % de moins qu'en 2013. La création d'entreprises est, en 2014, portée par les auto-entreprises ; ces dernières représentent plus d'un tiers des nouvelles entreprises créées. Le nombre de créations décroît fortement dans les secteurs de la construction, des services aux entreprises et l'industrie. En revanche, grâce à la dynamique démographique, les créations augmentent dans les services aux particuliers, le commerce, l'hébergement, le transport et la restauration.

Benoît Hurpeau, Insee

Dans l'ensemble des secteurs marchands non agricoles, 1 815 entreprises ont été créées en Guyane en 2014. Alors que les créations étaient reparties à la hausse en France métropolitaine, le nombre de créations poursuit sa baisse en Guyane (-7 %). En 2014, les auto-entrepreneurs représentent 36 % des créations d'entreprises. Après le net repli de 2013 qui suivait l'engouement pour ce statut entre 2010 et 2012, les créations d'auto-entreprise repartent à la hausse en 2014 (+11 %). A l'opposé, le nombre de créations de sociétés et d'entreprises individuelles (hors auto-entreprises) s'infléchit en 2014 (-16 % et -13 % respectivement).

Forte baisse de la création d'entreprises dans la construction, les services aux entreprises et l'industrie

En 2014, le secteur de la construction a connu une année difficile. La baisse de la commande publique a entraîné une chute des effectifs salariés dans le secteur et ce, pour la seconde année consécutive. Dans ce contexte, le nombre de créations d'entreprises dans ce secteur diminue de 13 % en 2014. C'est sous la forme des entreprises individuelles (hors auto-entreprises) que la baisse a été la plus forte (-22 %). Autre secteur en perte de vitesse,

les services aux entreprises dont le nombre de créations baisse de 18 %. Après une envolée de créations entre 2010 et 2012, le nombre de créations retrouve son niveau de 2009. Enfin, les créations dans l'industrie décroissent de 27 % mais la part du secteur dans les créations est faible (7 %).

La croissance de la population entraîne la création d'entreprises dans les services aux particuliers

Avec la hausse continue de la population guyanaise, la consommation des ménages augmente-t-elle aussi. Les besoins de services aux particuliers s'en trouvent renforcés. Le nombre de créations d'entreprises de services aux particuliers bondit de 20 % en 2014. Même si une large majorité des entités créées sont des entreprises individuelles (83 %), ce sont les créations de sociétés qui se sont révélées les plus dynamiques (+59 %). Autre conséquence de l'accroissement de la population, les créations dans le secteur du commerce, transport, hébergement et restauration se maintiennent avec un peu moins de 600 créations en 2014.

Après une année d'accalmie, les défaillances repartent à la hausse

En 2014, il y a eu 71 défaillances d'entreprises en Guyane soit 13 de plus que l'année précédente. Les défaillances d'entreprises couvrent l'ensemble des jugements prononçant, soit l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, soit directement la liquidation judiciaire. Elles ne tiennent pas compte de l'issue des procédures : liquidation ou redressement par continuation ou reprise. Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion de cessation (arrêt total de l'activité économique de l'entreprise). Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie (entre 10 % et 20 %), variables avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations d'entreprises.

1 Chiffres clés de la création d'entreprises

	Sociétés	Entreprises individuelles hors auto-entreprises	Régime d'auto-entrepreneur	Ensemble	
	Évolution 2014/2013	Évolution 2014/2013	Évolution 2014/2013	Créations en 2014 (nombre)	Évolution 2014/2013
Guyane	-16,2	-13,0	11,0	1 815	-7,0
France métropolitaine	4,4	-2,9	3,5	534 454	2,6

Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

2 Démographie des entreprises

	Indus-trie	Cons-truction	Commerces, Transports, Hébergement et Restauration	Services aux entreprises	Services aux particuliers	Ensemble	
	Évolution 2014 /2013	Évolution 2014 /2013	Évolution 2014/2013	Évolution 2014 /2013	Évolution 2014 /2013	Créations en 2014 (nombre)	Évolution 2014 /2013
Créations de sociétés							
Guyane	-54,4	0,8	-3,1	-26,9	59,4	598	-16,2
France métropolitaine	-4,2	-1,9	5,1	7,0	8,2	160 285	4,4
Créations d'entreprises individuelles, hors auto-entreprises							
Guyane	1,5	-22,0	-16,3	-13,1	3,0	571	-13,0
France métropolitaine	0,9	-4,9	-10,9	-1,4	2,8	95 254	-2,9
Demandes de création d'entreprises sous régime d'auto-entrepreneur							
Guyane	-5,0	-5,6	19,6	-3,9	24,6	646	11,0
France métropolitaine	12,4	-2,1	6,9	3,2	-1,7	278 915	3,5

Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

3 Défaillances d'entreprises par département (en nombre et en %)

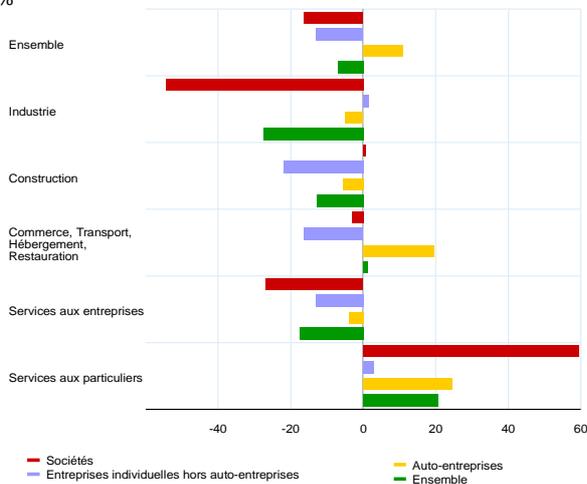
	Défaillances 2014 (Nombre)	Evolution 2014/2013 (%)
Guyane	71	22,4
France métropolitaine	60 548	-0,7

Note : données brutes, en date de jugement.

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 9/2/15).

4 Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2013 et 2014 dans la région Guyane

En %



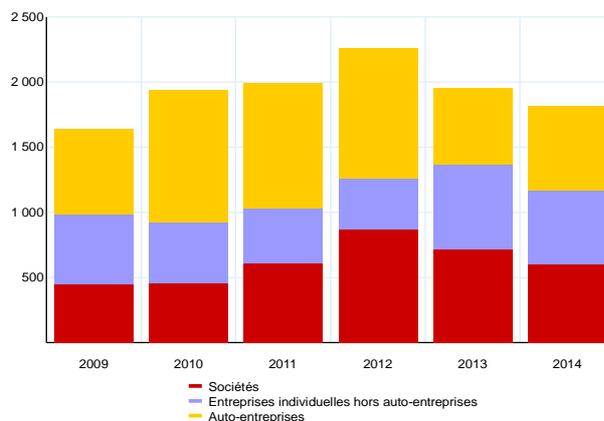
Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

5 Créations d'entreprises dans la région Guyane

En %



Note : nombre de créations brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

6 Évolution des défaillances d'entreprises dans la région Guyane

En indice base 100 en janvier 2005



Note : données brutes, en date de jugement. Chaque point correspond au cumul des 12 derniers mois.

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 9/2/15).

Agriculture

L'exploitation du bois repart à la hausse

En 2014, 72 750 m³ de bois ont été exploités en Guyane. La grande majorité du bois est destinée au marché local de la construction. Une fraction croissante est exportée, principalement aux Antilles, notamment suite à la baisse, transitoire, de la mise en chantier de logements sociaux depuis 2013. La France métropolitaine et surtout la Chine sont les premiers fournisseurs de produits manufacturés en bois.

Jean-Christophe Lambert, DAAF
Emilie Charles-Euphrosine, Insee

Le secteur forestier est le troisième secteur économique en Guyane après l'aérospatial et l'exploitation minière. Il concentre plus de 200 entreprises, 900 emplois directs et représente plus de 60 millions d'euros de chiffre d'affaires (Maison de la Forêt et des Bois de Guyane, 2010). Le massif forestier couvre près de 8 millions d'hectares, soit 96 % de la Guyane. Il relève en quasi-totalité du domaine privé de l'État : l'Office National des Forêts (ONF) gère 5,3 millions d'hectares, dont 2,4 millions bénéficiant du régime forestier (domaine forestier permanent) et 0,2 million en réserves naturelles.

La production de bois repart à la hausse en 2014

La production de bois a atteint ses hauts historiques de 2011 et 2012 (75 000 m³ de bois). En 2013, la demande de la filière construction est ajustée à la baisse du fait de la diminution de la mise en construction de logements sociaux. En 2014, l'exploitation repart à la hausse avec 72 750 m³ de bois récoltés. Après une baisse en 2013, cette hausse est encourageante pour le secteur. Les scieries produisent entre 30 000 m³ et 35 000 m³ destinés principalement au marché local du bâtiment (80 %) et 3 000 à 5 000 m³ pour l'exportation.

En 2014, près de 80 essences sont exploitées. Trois essences composent 72 % du volume total : l'angélique (56 %), le gonfolo rose (9 %) et le grignon franc (7 %). La fourniture moyenne est de 73 000 m³/an avec un prélèvement moyen de 4 à 5 tiges/ha. La récolte nécessite l'exploitation de 6 000 à 7 000 ha de forêt

ainsi que la création de 30 à 40 km de pistes chaque année.

La biomasse : un nouveau débouché

Au-delà de la valorisation énergétique actuelle des déchets de scieries, l'exploitation forestière de la biomasse permettra la production d'énergie électrique à partir de bois énergie récolté dans des forêts dédiées au bois énergie ou en récupération des connexes d'exploitation du bois d'œuvre (un million d'hectares). Le potentiel global de production électrique issue de biomasse sur la Guyane est estimé à 40 MW. La biomasse agricole requiert un intérêt croissant, de coût moindre et plus mobilisable que la biomasse forestière. Le volume de cette dernière est limité et sa disponibilité est soumise à l'état des pistes.

Des importations de meubles en provenance de Chine et de métropole en hausse

Avec davantage d'exportations et une réduction des importations, la balance commerciale s'améliore de 10 % par rapport à 2013. La balance des seuls sciages est globalement à l'équilibre, l'export vers les Antilles compensant l'importation de bois du Surinam (Gonfolo) et d'Europe continentale (résineux). En 2014, les exportations ont augmenté de 41 % dont 81 % de sciages pour les Antilles.

Les produits bois de transformation secondaire, sont absorbés par le marché local mais ne couvrent qu'une faible partie des besoins. Stables en 2014 (- 0,43 %),

les importations sont constituées essentiellement de produits à forte valeur ajoutée (ameublement). La France hexagonale et la Chine sont les premiers fournisseurs en produits bois. Pour nos échanges avec nos deux pays voisins, l'évolution de 2014 ne reflète pas la tendance longue depuis 2008 : les importations de sciages et de menuiserie du Brésil sont en forte baisse tendancielle (- 75 % en 6 ans) et à l'inverse, les importations de sciages du Surinam ont été multipliées par 12 en valeur depuis 2008. ■

Les labels

Depuis 2012, les grumes (trons d'arbre abattus) issues du domaine forestier permanent géré par l'ONF sont certifiées **Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC)** : Le PEFC (Pan European Forest Certification) est un label environnemental visant à certifier la gestion durable des forêts. La certification PEFC apporte la garantie au consommateur que le produit est issu de sources responsables et qu'il participe à la gestion durable des forêts. En parallèle, une marque collective « Bois de Guyane française » a été créée par Interprobois.

Le label Forest Stewardship Council (FSC), est un label environnemental, qui assure que la production de bois ou d'un produit à base de bois respecte les procédures censées garantir la gestion durable des forêts. Il est considéré comme un écolabel.

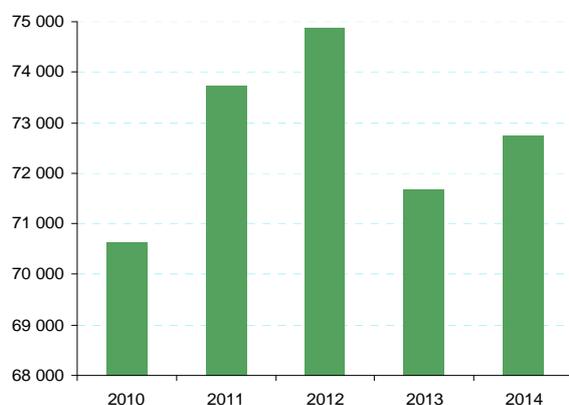
1 Chiffres clés de l'agriculture

	2011	2012	(en évolution)
	En tonnes	En tonnes	
Culture maraîchère	2 051	2 113	3,02
Banane	238	245	2,94
Rhum (HL)	2 775	2 626	-5,37
Sucre			
Élevage			
Porcins	337	416	23,44
Bovins	307	355	15,64
Volaille	PAS D'ABATTAGES REGLEMENTES		

Source : DAAF - STAT SAA.

2 La production forestière se relève

Grumes sorties de la forêt (m3)



Source : ONF.

3 Plus de la moitié de la production en Angélique et Gonfolo en tête des échanges

Production de bois en Guyane (en m3 et en %)

(m3 rond)	2012	2013	2014	Variation 2014/2013 (%)
Angélique	43 787,4	42 862,3	40 588,4	-5,3
Gonfolo	9 536,8	6 987,3	8 775,0	25,6
Grignon franc	6 521,6	5 654,3	5 141,1	-9,1
Amarante	1 374,2	1 404,6	1 309,4	-6,8
Balata franc	1 671,8	1 139,5	3 311,2	190,6
Jaboty	1 434,3	781,1	855,0	9,4
Goupi	1 515,3	1 282,8	1 435,6	11,9
Autres	9 030,0	11 552,1	11 329,9	-1,9
Total	74 871,3	71 664,0	72 745,6	1,5

Source : ONF.

4 La Guyane importe ses meubles, malgré un massif forestier important

Importations et exportations de bois en Guyane (en k€ et en %)

valeurs en K	2012	2013	2014	Part (%)	Variation 2014/2013 (%)
Importation de produits bois	17 213,9	17 623,5	17 548,3	100,0	-0,4
dont meubles et sièges	11 428,2	11 406,7	11 870,8	67,7	4,1
dont menuiserie du bâtiment	1 958,1	2 054,9	1 685,0	9,6	-18,0
dont sciages	432,2	706,8	634,4	3,6	-10,3
Exportations de produits bois	2 784,0	2 215,3	3 123,2	100,0	41,0
dont sciages	2 509,3	2 027,8	2 504,4	80,2	23,5
Balance commerciale	-14 429,9	-15 408,2	-14 425,1	nd	-6,4
Balance commerciale hors meubles et panneaux	-1 051,7	-1 990,2	-603,2	nd	-0,7

Source : Douanes.

Spatial

Une année record pour le spatial guyanais

Après sept lancements en 2013, le Centre Spatial Guyanais (CSG) a envoyé onze fusées dans l'espace en 2014. Ce résultat est un nouveau record pour la Guyane après les dix lancements réalisés en 2012. La volonté affichée par le CNES de passer à un lancement par mois semble se concrétiser. A court terme, l'activité va être tirée par le nouveau chantier que constitue Ariane 6 nouvelle génération, avalisée par les Etats membres de l'Agence Spatiale Européenne en décembre 2014.

Émilie Charles-Euphrosine, Insee

Onze lancements en 2014

En 2014, la base spatiale de Guyane a procédé à onze lancements : six lancements Ariane 5, quatre Soyouz et un Vega. L'année a été marquée par l'accélération de la mise en orbite du futur système européen de navigation par satellites, Galileo. Après deux séries de tests en 2011 et 2012, les deux premiers satellites opérationnels ont été placés sur orbite en 2014. Les perspectives pour 2015 sont aussi bonnes avec déjà deux lancements de réalisés et un troisième prévu.

Les perspectives 2015-2020

Aujourd'hui, Ariane 5 domine le marché mondial de satellites commerciaux, face à la concurrence des marchés américain, russe, et chinois. Pour garder leur avance technologique tout en contenant les coûts du programme spatial européen, les 21 États membres de l'Agence spatiale européenne (ESA) ont donné leur aval au nouveau programme Ariane 6. L'horizon du premier lancement est fixé à 2020. La localisation du nouvel ensemble de lancement Ariane 6 et les infrastructures nécessaires sont prévues en 2015 ainsi que les travaux de terrassements. Ce nouveau chantier devrait avoir un impact positif sur le secteur du BTP qui connaît aujourd'hui une crise en Guyane.

Le CNES, acteur économique important en Guyane

Alors que l'ESA avalisait le lancement du programme Ariane 6 nouvelle génération, le CNES continuait à s'investir localement. En 2014, le CNES a signé 17 conventions bilatérales avec des communes partenaires et communautés de communes. La dotation financière du CNES représente 12,2 millions d'euros pour la période 2014-2020. Ces sommes s'ajoutent aux quelques 21 millions d'euros engagés sur la période 2000-2013. Le CNES poursuit ainsi son partenariat avec les acteurs institutionnels et socio-économiques dans le cadre du soutien au développement économique de la Guyane en intensifiant notamment son expertise technique dans les technologies spatiales au service des citoyens.

Le CNES s'engage aussi au niveau régional en signant une nouvelle convention avec la Région Guyane et l'État pour un montant de 26,4 millions d'euros sur la période 2014-2020. Au total, depuis 2000, ce sont près de 250 millions d'euros qui ont été injectés par effet levier dans l'économie guyanaise (fonds PO et CPER compris) via ces conventions. Ces sommes ont permis de générer 3 900 emplois qui viennent s'ajouter au 1 700 salariés de la base spatiale. (Source : *Mini-Mag du Spatial CNES-CSG, mars 2015*).

Ariane 6

Ariane 6, décliné dans ses 2 versions, A62 et A64, sera à même de répondre aux attentes du marché des lancements de satellites de masse moyenne (jusqu'à 5t) et de masse lourde (jusqu'à 10,5t) en orbite de transfert géostationnaire (GTO). Le vol inaugural du nouveau lanceur est prévu en 2020 au Centre spatial guyanais.

En parallèle, une évolution de l'actuel petit lanceur Vega, Vega C, lui aussi équipé d'un booster P120, permettra le lancement des petites charges dès 2018.

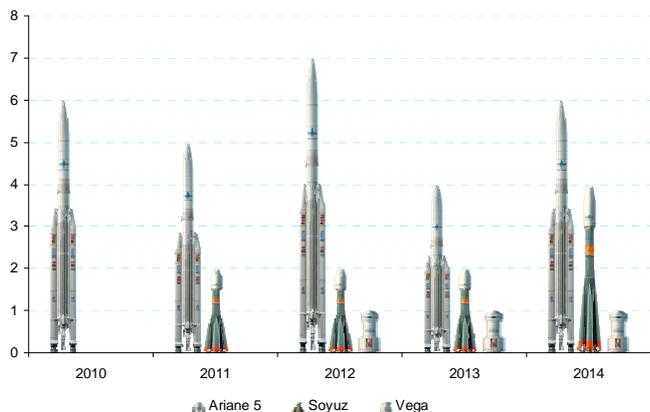
Bertrand Panhuys, Mission Guyane CNES/CSG

Prochainement une enquête statistique pour mesurer le poids du spatial dans l'économie guyanaise

De septembre à novembre 2015, plus de 250 entreprises ou établissements travaillant sur ou pour la base spatiale seront interrogés par l'Insee via une enquête d'intérêt général et de qualité statistique. Cette enquête couverte par le secret statistique permet de mesurer le poids du spatial dans l'économie guyanaise ainsi que les attentes et difficultés des entreprises sous-traitantes du spatial guyanais.

1 Montée en puissance de Soyouz

Évolution du nombre de lancements entre 2010 et 2014



Source : CNES / CSG.

2 Lancements effectués en 2014

Vol	Date	Lanceur	Satellites
VA217	06-févr	ARIANE 5 ECA	ABS-2 / ATHENA FIDUS
VA216	22-mars	ARIANE 5 ECA	ASTRA 5B & Amazonas 4A)
VS07	03-avr	SOYOUZ	SENTINEL-1A
VV03	29-avr	VEGA	DZZ-HR (KasEOSat-1)
VS08	10-juil	SOYOUZ	03b-F2
VA219	29-juil	ARIANE 5 ES	ATV-5 George Lemaitre
VS09	22-août	SOYOUZ	GALILEO SAT 5-6
VA218	11-sept	ARIANE 5 ECA	MEASAT 3B / OPTUS 10
VA220	16-oct	ARIANE 5 ECA	ISDLA-1 / ARSAT-1
VA221	06-déc	ARIANE 5 ECA	DIRECTV-14 / GSAT-16
VS10	18-déc	SOYOUZ	03B

Source : CNES / CSG.

Construction

L'activité dans la construction se contracte de nouveau en 2014

En 2014, l'activité dans la construction reste faible en Guyane. La commande publique est en repli sur la période 2012-2014 et la construction de logements sociaux reste faible pour la seconde année consécutive. Le recul de la construction privée contribue également à la baisse de l'activité du secteur, comme en témoigne la baisse des ventes de ciment (- 6 %) en 2014. La promotion privée est confrontée à une fiscalité moins attractive depuis la réorientation de la défiscalisation vers le logement social (Lodéom). La construction de locaux est soutenue en 2014 par la création du nouveau centre hospitalier de Saint-Laurent-du-Maroni.

Rémy Charrier, Deal
Benoit Hurpeau, Insee

Après une baisse de 30 % en 2013, le nombre de permis de construire autorisés en Guyane progresse de 5 % en 2014. Cette hausse est uniquement absorbée par le logement social dont le nombre d'autorisations passe de 718 en 2013 à 805 en 2014. Toutefois, ces niveaux restent faibles et bien loin des années 2010 à 2012 où les autorisations étaient de 2 700 logements en moyenne grâce au développement de la ZAC de Soula.

Le territoire de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral reste aux avant-postes

Fortement attractive par son statut de pôle emploi, la communauté d'agglomération du Centre Littoral concentre 85 % des autorisations de construire en Guyane.

À Saint-Laurent-du-Maroni, deuxième commune de Guyane en population, les autorisations de construire représentent à peine 14 % du total de logements autorisés. La présence d'habitat spontané en nombre explique en partie cette situation. Enfin, à Kourou, où résident plus de 25 000 habitants, la construction semble au point mort depuis plusieurs années.

Du côté, des mises en chantier, le constat d'un secteur en crise se confirme.

Seulement, 1 700 logements ont été mis en chantier en 2014, il faut remonter à la crise de 2009 pour observer de tels chiffres.

La commande publique : soutien au secteur du BTP

La commande publique se stabilise en 2014. Ce sont 271 millions d'euros qui ont été engagés par le secteur public dans la construction. Ce chiffre est identique à 2013 mais bien loin des niveaux de 2011 et 2012 où elle tutoyait les 450 millions d'euros. L'essentiel de cette commande est injectée dans le secteur des travaux publics (près de 50 %). La commande pour le logement reste faible, faute de construction de logements sociaux en nombre important. En revanche, la commande de bâtiments non résidentiels augmente de 35 % entre 2013 et 2014, passant de 57 à 77 millions d'euros engagés sur des démarrages de chantier.

Les autorisations de locaux d'activité reculent

En Guyane, 88 720 m² de surface de plancher pour des locaux d'activité ont été autorisés. La baisse est de 17 % en un an et concerne surtout les locaux pour la culture

et les loisirs (- 70 %), les entrepôts (- 55 %) et les locaux agricoles (- 25 %). Ces derniers représentent près d'un tiers des locaux autorisés. Alors qu'ils étaient quasiment inexistantes auparavant, le développement des locaux agricoles est très fort depuis 2013. Fait notable pour l'année 2014, un nouvel hôpital va être construit à Saint-Laurent-du-Maroni. Ce nouvel établissement (25 000 m² autorisés) permet aux autorisations de locaux de subir une baisse modérée. Sans le nouvel hôpital, la baisse des autorisations aurait atteint les 40 %. Seules les autorisations de locaux d'enseignement et de commerces sont en hausse en 2014, avec des augmentations de 41 % et 10 % respectivement.

A compter des résultats diffusés fin janvier 2015, de nouveaux indicateurs visant à retracer les autorisations et les mises en chantier à leur date réelle sont diffusés. Ces nouvelles séries améliorent le diagnostic conjoncturel produit à partir de la base Sit@del2, en corrigeant notamment les éventuels défauts de collecte. Pour plus d'informations, consulter le site internet du SoeS.

Source

Les estimations des logements autorisés en date réelle construits à partir de la base Sitadel fournissent par anticipation les niveaux d'autorisation à la date de l'événement.

Les estimations de logements mis en chantier corrigent le défaut d'exhaustivité observé dans la remontée des annulations et des déclarations d'ouverture de chantier.

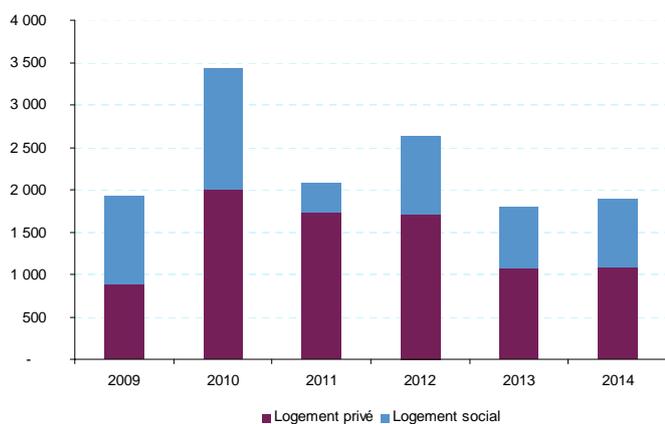
1 Chiffres clés du logement

	2010	2011	2012	2013
Permis de construire				
individuel	1 378	545	750	796
collectif	2 050	1 547	1 916	1 119
Construction effective				
individuel	784	623	389	275
collectif	957	1 338	2 079	702

Source : DEAL Guyane.

2 Les autorisations de construire se maintiennent à un niveau bas

Nombre d'autorisations de construire en date réelle



Source : DEAL Guyane, [Sit@del2](#).

3 Les mises en chantier à leur plus bas niveau depuis 5 ans

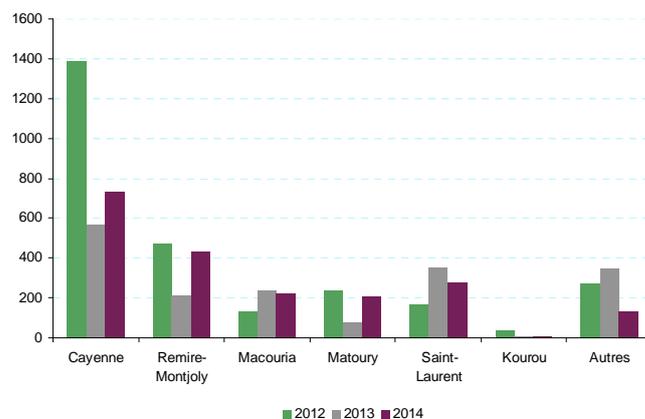
Évolution des mises en chantier (en nombre)



Source : DEAL Guyane, [Sit@del2](#).

4 L'île de Cayenne soutient le secteur

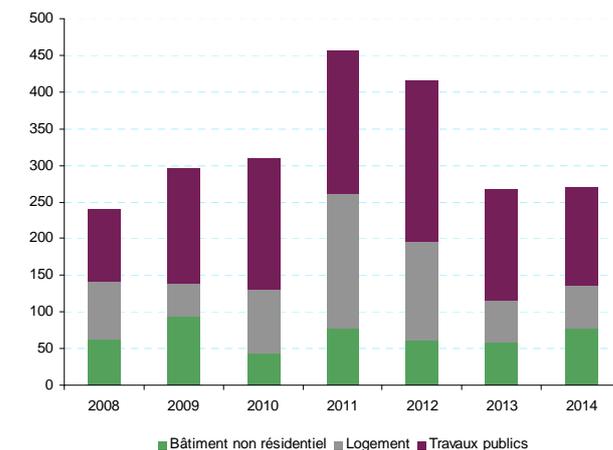
Répartition des autorisations de construire par commune (en nombre)



Source : DEAL Guyane, [Sit@del2](#).

5 La commande publique est tirée par le bâtiment non résidentiel

Évolution de la commande publique dans le secteur du BTP (en m€)



Source : DEAL Guyane, [Observatoire de la commande publique](#).

6 Baisse de la surface de locaux autorisés

Surfaces de locaux autorisés en date réelle (en m²)

	2010	2011	2012	2013	2014
Bureau	12 373	19 448	6 454	7 143	5 527
Commerce	28 500	9 626	4 005	7 052	7 758
Agriculture	3 874	1 914	139	35 324	26 586
Entrepôt	6 641	12 195	16 479	12 053	5 439
Enseignement	12 261	2 899	11 840	4 092	5 767
Santé	1 888	4 622	249	1 159	25 461
Culture et loisir	2 944	6 186	1 266	15 507	4 726
Autres	7 773	15 224	17 950	25 117	7 459
Total	76 254	72 114	58 382	107 447	88 723

Source : DEAL Guyane, [Sit@del2](#).

Transport maritime

Un trafic global en légère baisse

Après une année record en 2013, le trafic global du grand port maritime de Guyane (GPMG) affiche un bilan plutôt atone dû principalement à la diminution du trafic sur la ligne Europe (- 6 131 tonnes) et à la baisse du vrac solide (- 11 291 tonnes). Avec 95 % du trafic global de marchandises, les importations priment sur les exportations. Néanmoins, les importations subissent les aléas de la conjoncture régionale.

Rémy-Louis Budoc, Sandy Bouchenafa, GPM-Guyane
Émilie Charles-Euphrosine, Insee

Avec 629 185 tonnes de marchandises en 2014, le trafic portuaire global est en baisse de 3,5 % par rapport à 2013. La situation géographique de la Région confère au Grand Port Maritime de Guyane un rôle majeur dans l'économie régionale. Il est le principal point d'échanges des marchandises tant à l'entrée qu'à la sortie.

Un trafic maritime atone

Les lignes maritimes Europe et Caraïbes assurent près de la moitié du trafic portuaire. Le GPMG réalise ainsi 33 % de ses échanges commerciaux avec les lignes Europe (ports de France métropolitaine) et 15 % avec les lignes Caraïbes. Par rapport à 2013, le trafic Caraïbe est en hausse de 12 % alors que le trafic Europe diminue (- 7 %).

Tous les types de marchandises sont en baisse : le fret conteneurisé, malgré une baisse de 2,1 %, occupe la première place en termes de tonnage. Viennent ensuite le vrac liquide, en légère diminution (- 2,8 %) et le vrac solide, qui régresse d'environ 13 %.

Seul le trafic du spatial a le vent en poupe. Sa progression est de 14,2 % par rapport à 2013, mais sa part de trafic est faible et ne représente que 1 % du trafic portuaire total. Le port de Pariacabo à Kourou

accueille le fret des différents vecteurs spatiaux.

Le Grand Port Maritime de la Guyane a accueilli 218 escales de navires, soit 16 % de moins qu'en 2013 mais voit son trafic passagers multiplié par quatre en 2014.

Les importations, principale activité du port maritime

Les importations représentent 95 % du trafic global de marchandises destinées à la consommation locale, elles sont en baisse de 3,5 %. Les importations de marchandises sont constituées de produits conteneurisés, de vrac liquide (les hydrocarbures, le bitume, le méthanol), de vrac solide (le clinker et le gypse), et d'autres produits divers destinés aux besoins du spatial et aux autres secteurs d'activité de la région.

Le volume de conteneurs est d'environ 55 109 équivalent vingt pieds (EVP) par an, 55 % d'entre eux transitent pleins et 45 % repartent vides. Le volume des marchandises transportées par conteneur équivaut à 90 % de marchandises importées et à 10 % d'exportations.

Les exportations occupent une place mineure en termes de trafic portuaire. Le tonnage à l'exportation est en légère baisse

(- 2,6 %). L'exportation bénéficie principalement de la période dite de déménagement tirée par les mobilités de la fonction publique.

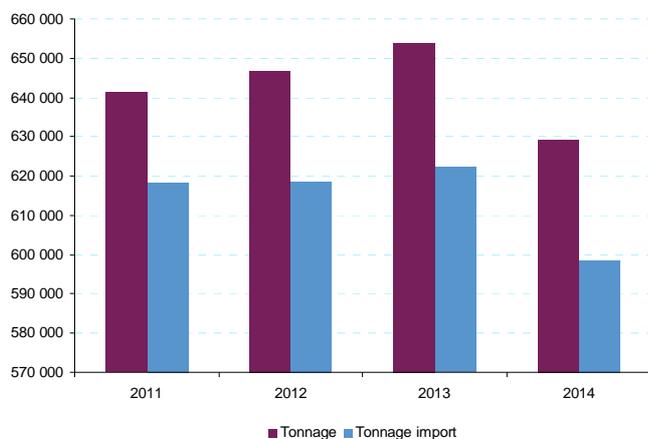
Des importations fluctuantes liées au trafic et à la conjoncture

L'activité portuaire supporte des variations mensuelles de tonnage dues aux fluctuations d'arrivées des navires de clinkers et d'hydrocarbures. En 2014, le port a réceptionné, 73 000 tonnes de clinker et 4 500 tonnes de gypse pour la production de ciment guyanais. Les ventes de ciments reculent de 6 % en 2014, faisant ainsi chuter les importations de clinker de 5,7 %. C'est probablement un effet induit de la crise du secteur de la construction.

Les importations d'hydrocarbures regroupant les produits pétroliers, le bitume, le méthanol, le fuel pour l'approvisionnement d'EDF diminuent également de 2,8 %.

1 Baisse de 4 % du tonnage total

Tonnage global et tonnage à l'export (en tonnes)



Source : GPMG.

2 Augmentation sur les lignes caraïbes

Lignes maritimes et typologie des marchandises (en tonnes)

	Tonnage 2013	Tonnage 2014
Lignes Europe	220 850	204 719
Lignes Caraïbes	82 181	91 807
Vracs liquides	241 574	234 799
Vracs solides	88 443	77 152
Fret spatial	7 894	9 208
Car carrier	10 236	10 052
Spécifiques	2 782	1 448

Source : GPMG.

3 Hausse du trafic de véhicule

Volume des différents trafics (en nombre et %)

	2014	2013	Évolution (%)
Nombre de véhicules	5 927	5 617	5,5
Nombre total d'EVP* (pleins)	30 245	30 704	-1,5
Escales de navires	218	260	-16,2
Nombre de passagers	443	102	334,3

* EVP : équivalent Vingt pieds.
Source : GPMG.

Transport aérien

Transport de passagers en hausse

En 2014, plus de 446 000 passagers ont été accueillis à l'aéroport Félix Éboué de Guyane. Après une chute en 2012, les lignes repartent à la hausse. Les vols transatlantiques assurent la majorité de l'accueil de l'aéroport Félix Éboué. Par ailleurs, le nombre de passagers sur les vols intérieurs augmente de 6 %.

Émilie Charles-Euphrosine, Benoit Hurpeau, Insee

En 2014, le nombre de passagers à l'aéroport Félix Éboué de Guyane s'élève à 446 039, soit 2 % de plus qu'en 2013. La hausse du nombre de passagers transportés au départ et à l'arrivée de la Guyane se poursuit. Ainsi, depuis 2006, le trafic aéroportuaire a augmenté de 20 %. Si le trafic passagers continue à augmenter au même rythme, l'aéroport atteindra ses limites de capacité d'accueil (600 000 passagers/an) d'ici une quinzaine d'années.

Dans le même temps, le nombre de vols commerciaux n'a que peu augmenté (+ 6 %). L'arrêt de la desserte des Antilles par la compagnie Air Caraïbes en 2012 a notamment mis un coup d'arrêt à la hausse du nombre de dessertes offertes jusqu'alors. Bien que Suriname Airways a repris les liaisons vers Paramaribo et Belém, son impact sur le trafic passagers reste faible.

Un trafic extérieur tourné vers la France métropolitaine

Le trafic au départ et à l'arrivée de Métropole reste le plus dense, avec 262 936 passagers et augmente de 5,6 % en un an. Celui des Antilles est à peu près

deux fois moins dynamique. Sur les vols transatlantiques, Air-France et Air Caraïbes se partagent le marché aérien et traitent ainsi plus de 80 % de l'accueil. Par ailleurs, Air France conserve son leadership sur la desserte Paris/Orly. La compagnie a transporté 1,8 fois plus de passagers qu'Air Caraïbes. Les passagers en provenance ou à destination de la Martinique sont plus nombreux que ceux de Guadeloupe.

Deux liaisons vers l'étranger sont disponibles au départ de l'aéroport de Cayenne ; Belém et Paramaribo. Les lignes vers l'étranger ont ainsi transporté 11 820 passagers en 2014. Par rapport à 2013, le nombre de passagers transportés est en augmentation de 6 % vers Belém et de 42,5 % vers Paramaribo.

Cette croissance soutenue peut s'expliquer par le fait que les agences de voyages proposent souvent d'emprunter la desserte par Paramaribo à destination des Caraïbes, principalement vers les îles anglaises comme Tobago, Barbade et Trinidad.

Les personnes faisant escales aux Antilles pour prendre un vol vers l'étranger ne sont pas comptabilisées dans les passagers provenant de l'étranger, tout comme ceux faisant transit dans les aéroports parisiens.

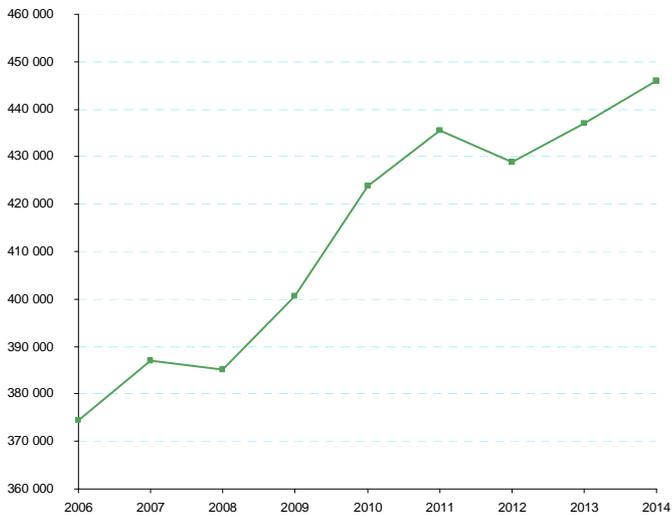
Maripasoula, passage obligé du trafic intérieur

La compagnie Air Guyane assure la liaison des vols intérieurs. Le nombre de passagers sur ces vols augmente de 6 % ; les trois quarts sont à destination de Maripasoula. Là encore, ce constat masque des choix de compagnies. Les lignes de l'Ouest passent quasi obligatoirement par l'aérodrome de Maripasoula et une grande partie du trafic provient de Saint-Laurent-du-Maroni et de Grand-Santi.

La Région Guyane a une obligation de service public vis-à-vis des communes de l'intérieur et notamment celle de solidarité régionale qui vise à l'intégration des populations de l'intérieur. La Région Guyane et la compagnie Air Guyane Express ont renouvelé en 2014 la convention qui les lie pour une nouvelle durée de 2 ans. L'engagement financier de la Région par cette convention permet d'assurer la desserte régulière des lignes suivantes : Cayenne-Saül ; Cayenne-Maripasoula, Cayenne – Grand Santi, Saint-Laurent-du-Maroni – Grand Santi, Saint-Laurent-du-Maroni – Maripasoula

1 Depuis 2006, 72 000 passagers en plus...

Évolution du nombre de passagers commerciaux à l'arrivée au départ de l'aéroport Félix Éboué



Source : CCIG.

2 Pour seulement 500 vols supplémentaires

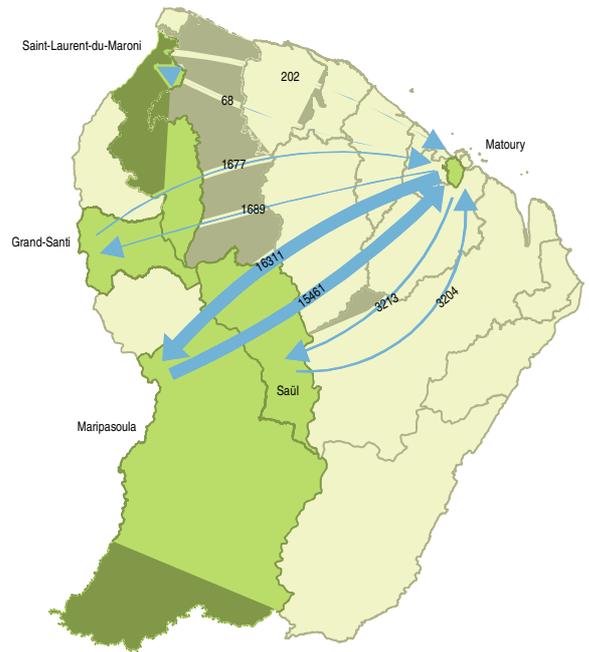
Évolution du nombre de vols commerciaux à l'arrivée et au départ de l'aéroport Félix Éboué (en)



Source : CCIG.

3 hausse de 5,6 % du nombre de passagers

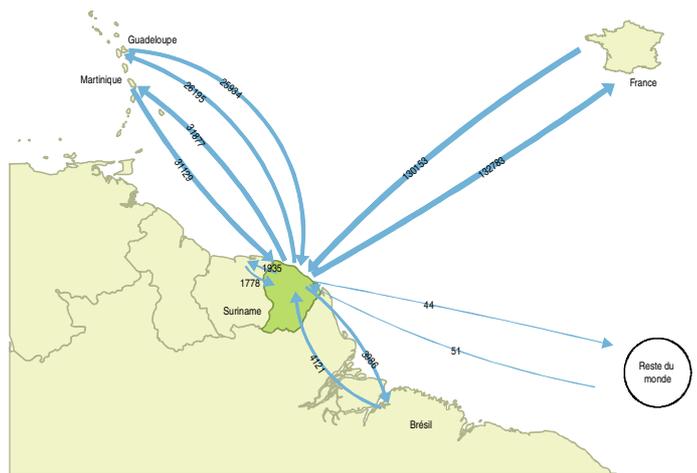
Flux intérieurs de passagers commerciaux en 2014 en Guyane



Source : CCIG.

4 Hausse du nombre de passagers

Flux aéroportuaire de passagers commerciaux en 2014 de et vers la Guyane



Source : CCIG.

Tourisme

Fléchissement de la fréquentation hôtelière

En 2014, en Guyane, la fréquentation hôtelière atteint son plus bas niveau depuis 2009. Le nombre des arrivées a baissé de 7 % et les nuitées de 2 % par rapport à 2013. Fortement dépendante de la clientèle professionnelle, l'hôtellerie enregistre une progression de 3 % des nuitées d'affaires. Comme aux Antilles, la Guyane a une clientèle principalement métropolitaine. Le taux d'occupation chute et la durée de séjour progresse légèrement.

Ali Benhaddouche, Insee

Plus bas niveau de fréquentation depuis 2009

En 2014, la fréquentation des hôtels atteint son niveau le plus faible depuis la crise économique de 2009. Le nombre des arrivées a baissé de 7 % et les nuitées de 2 %. Le recul des nuitées concerne toutes les catégories d'hôtels à l'exception de l'hôtellerie 1 et 2 étoiles qui enregistre une forte hausse : + 39 % du nombre de nuitées par rapport à 2013.

La désaffection touristique de la région tient au caractère fortement affinitaire du tourisme en Guyane. Cette tendance n'est pas propre au département puisque le constat est identique en Martinique et à la Réunion. Les étrangers représentent 23 % des nuitées totales, un taux bien inférieur à celui observé en France métropolitaine (37 %). Depuis 2007, les touristes sont plus nombreux à opter pour un gîte ou une location. Or, le tourisme affinitaire apporte moins de recettes que le tourisme d'agrément ou le tourisme d'affaires, les dépenses liées à l'hébergement et à la restauration étant moindres.

Une offre hôtelière dépendante de la clientèle professionnelle

Selon la dernière enquête sur les flux touristiques en Guyane en 2009, les visiteurs viennent en majorité pour des raisons professionnelles (45 %). Ces derniers se déplacent exclusivement dans le cadre de l'activité spatiale. La majorité des nuitées (80 % en 2014) est réalisée dans le cadre d'un déplacement professionnel. En 2014, l'activité spatiale a été un peu plus dynamique qu'en 2013 (une dizaine deancements contre 7 en 2013) et a généré une hausse de 3 % des nuitées d'affaires liée, en partie, à la forte progression de la clientèle étrangère (+ 44 %).

Une clientèle principalement métropolitaine

A l'inverse de ses principaux concurrents caribéens qui accueillent une clientèle majoritairement anglo-saxonne, la clientèle hébergée dans l'hôtellerie guyanaise provient principalement de la France métropolitaine. En 2014, sur les 117 000 clients séjournant à l'hôtel, 83 % résident en France métropolitaine et 17 % viennent de l'étranger. La baisse de la fréquentation hôtelière est principalement imputable à la clientèle venant de métropole (- 13 %). Si la part des touristes étrangers a fortement progressé en 2014 (17 % des arrivées contre 11 % en 2010), elle reste encore faible. Cette situation de mono-clientèle crée une grande sensibilité à la conjoncture économique française et constitue un handicap pour la Guyane. Autre handicap, les contraintes administratives (visa obligatoire pour les pays voisins) et sanitaires peuvent contribuer à rendre la destination moins attrayante.

Un taux d'occupation qui chute

En 2014, le taux d'occupation moyen dans les hôtels de Guyane a été le plus faible depuis 2010. Il a atteint un maximum de 55 % en octobre et novembre. C'est 11 points de moins que pendant les trois années précédentes.

Le caractère fluctuant du taux d'occupation s'explique par les différentes évolutions de la cadence desancements du port spatial européen et de son impact sur la fréquentation de la clientèle d'affaires, principaux clients de l'hôtellerie en Guyane.

Une capacité hôtelière insuffisante

L'offre est limitée et peu adaptée à la clientèle d'agrément. En effet, cette clientèle s'oriente généralement vers les hôtels de catégorie 2 et 3

étoiles plus restreinte en capacité d'accueil. Pour autant, depuis 2010, l'offre hôtelière s'est étoffée afin de répondre à la demande croissante des touristes français et étrangers, notamment la clientèle professionnelle. En 2014, le nombre de chambres offertes dans l'hôtellerie reste relativement stable par rapport à 2013, mais l'offre progresse de 150 chambres environ depuis 2010.

Des durées de séjours en légère progression

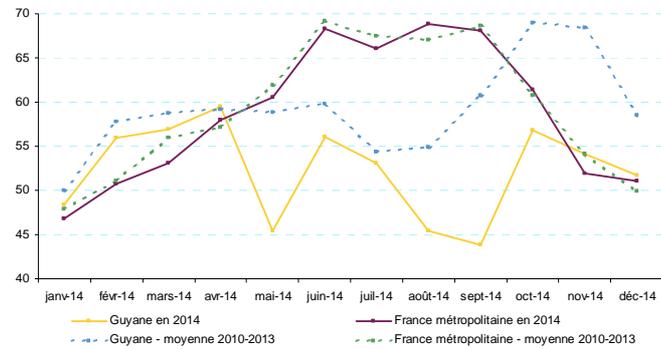
La durée moyenne des séjours est en légère progression (+ 0,2 jours) pour s'établir à 2,8 jours en 2014. En très légère baisse pour les touristes venant de la France métropolitaine (2,4 jours), elle progresse d'une demi-journée pour les touristes étrangers (4,1 jours). Pour ces derniers, les touristes européens forment le plus gros contingent (43 %) devant les pays d'Amérique centrales et du Sud (25 %) et les États-Unis (15%). ■

Avertissement

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

1 En 2014, la fréquentation est inférieure à celle des 3 dernières années

Taux d'occupation moyen dans les hôtels de la Guyane (en %)



Note : Données 2010, 2011, 2012 et 2013 réropolées suite au changement de classification début 2014.
Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

2 Hausse de 39 % des nuitées dans les hôtels de catégorie 1 et 2 étoiles

Nuitées dans les hôtels selon la catégorie (en milliers et en %)

	Nombre de nuitées en 2014 (milliers)		Évolution 2014/2013 (%)	
	Guyane	France métropolitaine	Guyane	France métropolitaine
1-2 étoiles	45	53 862	38,5	0,8
3 étoiles	121	71 935	-6,5	-0,7
4-5 étoiles	90	44 287	-8,0	0,0
Non classés	67	28 426	-4,1	-9,0
Total	322	198 509	-2,0	-1,4

Note : données 2014 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 réropolées suite au changement de classification début 2014.
Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

3 Recul des nuitées de 2 %

Nuitées dans les hôtels (en % et en milliers)

	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part de nuitées effectuées en 2014 par une clientèle étrangère
	2014 (en milliers)	Évolution 2014/2013	Évolution moyenne annuelle 2013/2010 (1)	
Guyane	322	-2,0	-0,9	25,9
France métropolitaine	198 509	-1,4	1,0	36,7

Note : données 2014 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 réropolées suite au changement de classification début 2014.
(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

4 83 % des clients viennent de la France métropolitaine

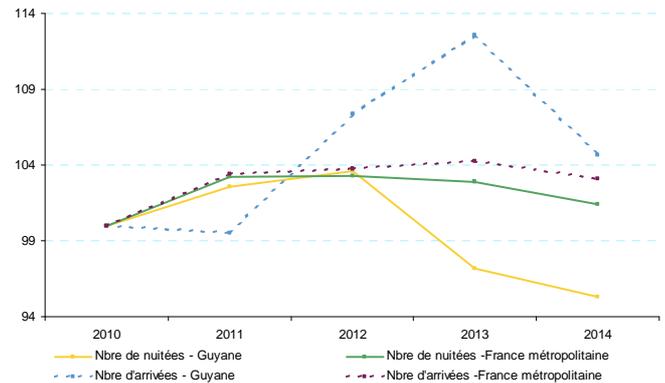
Fréquentation des hôtels en 2014 (en milliers et nbre et jours)

	Guyane	France métropolitaine
Arrivées	117	110 244
- Français	97	76 003
- Etrangers	20	34 241
Nuitées	322	198 509
- Français	239	125 568
- Etrangers	84	72 941
durée moyenne de séjour (en jours)	2,8	1,8
- Français	2,5	1,7
- Etrangers	4,1	2,1

Note : données 2014 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 réropolées suite au changement de méthode début 2014.
Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

5 Recul des arrivées et des nuitées en 2014

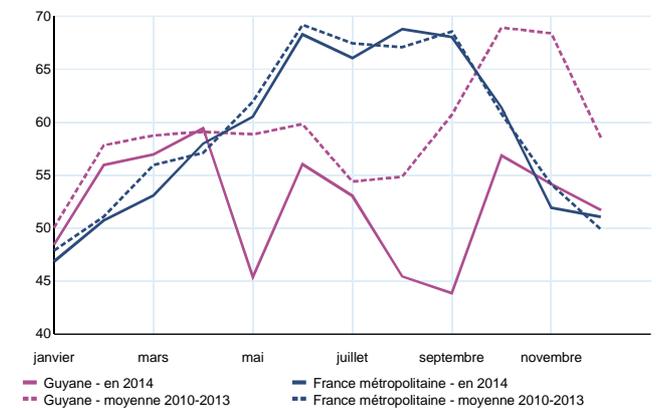
Évolution des nuitées et des arrivées dans les hôtels (en %) Indice base 100 en 2010



Note : données 2014 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 réropolées suite au changement de méthode début 2014.
Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

6 Des taux d'occupation en baisse

Taux d'occupation dans les hôtels (en % du nombre de lits disponibles)



Note : données 2013 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 réropolées suite au changement de classification début 2014.
Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

Commerce extérieur

Des échanges commerciaux en retrait

Après une année 2013 marquée par des exportations exceptionnelles à destination de la zone Caraïbe, les échanges commerciaux de la Guyane sont en retrait en 2014. La baisse de la demande des entreprises conjuguée à une atonie de celle des ménages entraînent une légère baisse des importations (- 6,6 % hors produits pétroliers), tandis que les exportations sont en repli (- 13,6 % hors mouvements pétroliers et exceptionnels).

Laurent Huault, Insee

Baisse des importations et de la demande des entreprises

La demande en produits importés en Guyane diminue en 2014 (- 6,6 % hors produits pétroliers) : alors que la demande des ménages semble atone, celle des entreprises apparaît en retrait.

La demande des ménages en biens importés est en légère hausse, dynamisée par les besoins des ménages en produits non alimentaires. Ainsi, les importations de boissons et de produits alimentaires évoluent peu (hausse de 0,8 % en 2014 pour un poids de 9,4 % dans le total des importations). Les importations d'appareils ménagers, d'habits et d'ordinateurs sont en hausse (de respectivement 15,1 %, 10,6 % et 3 %).

La demande des entreprises est en retrait en 2014. La hausse des importations d'équipements électriques et de communication traduit un certain élan (+ 23,0 % en 2014 pour un poids de 6,0 % dans le total des importations). Cependant, les importations de machines et de produits de sidérurgie et de première transformation de l'acier chutent en 2014 (- 42,5 % pour une proportion de 7,5 % dans le total des importations). Dans le secteur de la construction, les importations de ciment reculent de 17,4 %.

La métropole, avec 38,2 % des marchandises, reste le principal fournisseur. Alors que les importations chinoises sont en hausse de 19,8 %, celles

en provenance des pays de l'Union Européenne et des États-Unis, sont en baisse de respectivement 9,9 % et 43,3 %. Les mouvements sur les produits pétroliers conduisent à une baisse des importations en provenance de Guadeloupe et de Martinique de 73,7 % et 30,3 %.

Repli des exportations

Les exportations chutent entre 2013 et 2014, passant de 296 millions à 195 millions (- 34,3 %). En 2012, le niveau des exportations était de 226 millions d'euros. Le niveau de 2013 était exceptionnellement élevé du fait d'exportations vers Trinidad et Tobago de machines de forage, principalement. Les exportations diminuent de 13,6 % en 2014, hors mouvements exceptionnels et produits pétroliers. La métropole, avec 42,7 % des exportations, est le principal partenaire, les échanges avec celle-ci étant en légère baisse de 2,7 %.

Les ventes d'or guyanais sont en légère baisse en 2014 (- 3,8 %). Si les exportations d'or affiné ou raffiné (par première ou seconde fusion) diminuent de 10,3 %, les exportations du minerai sont eux en hausse de 39,5 %. Les exportations de poissons et crustacés sont en léger repli (- 2,0 % pour un total de 11,21 millions), malgré une hausse des ventes de crevettes (+ 32,1 %, pour un montant de 3,91 millions).

Échanges de services et flux touristiques

Les chiffres publiés dans cet article portent sur les échanges de biens enregistrés par les douanes. Toutefois, ceci ne concerne qu'une partie des échanges : en effet, ne sont pas comptabilisés les échanges de services et les dépenses des touristes.

Pour information, les dépenses des touristes et les échanges de services représentaient en 2010 respectivement 36,9 % et 40,4 % du total des exportations. Les échanges de services représentaient cette même année 13,8 % de l'ensemble des importations.

En 2014, le nombre de passagers enregistrés par l'aéroport de Pointe à Pitre Pôle Caraïbe a augmenté de 2,7 %. Le développement des gîtes compense sans doute la baisse de 11,2 % du nombre de nuitées enregistrée dans l'hôtellerie.

Espace Caraïbe

L'espace Caraïbe comprend toutes les îles de la Caraïbe, ainsi que les pays d'Amérique Centrale et du Sud qui possèdent une ouverture maritime sur la Caraïbe. Les échanges avec Porto-Rico sont confondus avec ceux des États-Unis faute de données les isolant. On y distingue un groupe de pays signataires de l'accord de libre échange de Cotonou (pays ACP de la Caraïbe) et ceux qui n'en font pas partie (« Pays non-ACP de la Caraïbe »), dans la mesure où ils ne bénéficient pas du même régime douanier dans leurs relations avec l'Union européenne et donc avec les départements français d'outre mer.

1 Chiffre clés du commerce extérieur

Evolution des importations et exportations de la Guyane de 2003 à 2014 (en millions d'euros)

	2010	2011	2012	2013	2014
Importations	1 126	1 315	1 421	1 421	1 421
Exportations	158	167	226	226	226
Soldes des échanges de biens	-968	-1 148	-1 195	-1 195	-1 195

Source : Douanes, calculs Insee

2 Les échanges diminuent en 2014

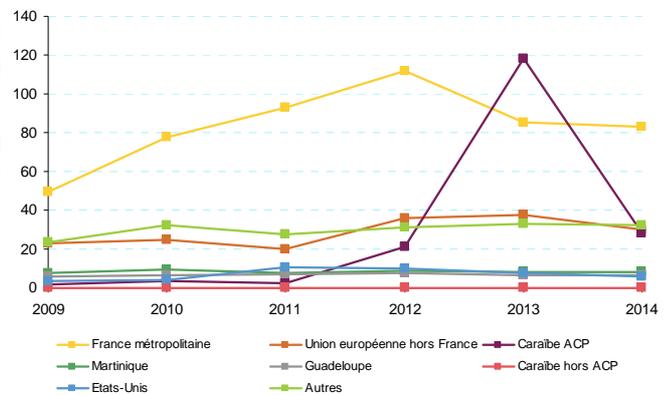
Montants et évolutions des importations et des exportations par activité (en % et en millions d'euros)

	Importations		Exportations	
	Valeur	Evolution en 2014	Valeur	Evolution en 2014
AZ - Agriculture, sylviculture et pêche	15,4	-7,1	0,5	-14,7
DE - Hydrocarbures naturels, autres produits des industries extractives, électricité, déchets	1,4	-20,5	13,0	15,3
C1 - Denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac	215,8	0,8	11,8	5,3
C2 - Produits pétroliers raffinés et coke	178,4	-6,1	1,7	-61,3
C3 - Equipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique	276,3	-15,9	37,7	-67,0
C4 - Matériels de transport	153,9	-6,6	50,5	-15,0
dont industrie automobile	139,9	-5,8	47,8	-17,2
C5 - Autres produits industriels	590,8	-4,3	79,3	-16,6
dont pharmacie	62,7	7,3	0,0	-84,9
Autres	11,4	-1,5	0,1	-59,3
Total	1 443,4	-6,6	194,5	-34,3

Source : Douanes, calculs Insee

3 La Guyane exporte surtout vers la métropole

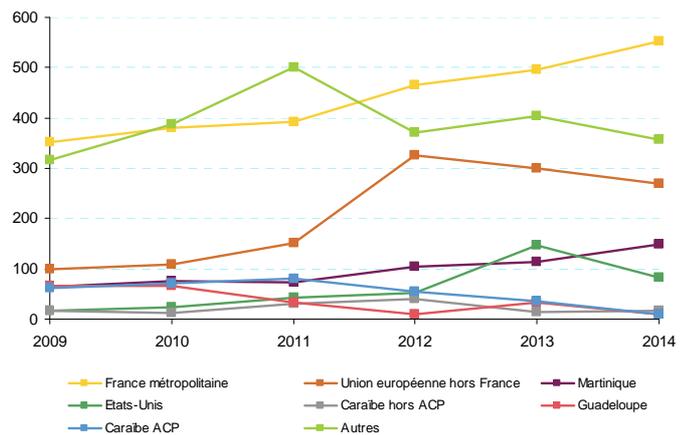
Répartition des exportations selon leur destination de 2009 à 2014 (en millions d'euros)



Source : Douanes, calculs Insee

4 Le marché métropolitain progresse

Répartition des importations selon leur destination de 2009 à 2014 (en millions d'euros)



Source : Douanes, calculs Insee

Synthèse régionale de Guadeloupe

Pas d'embellie en Guadeloupe en 2014

En 2014, l'économie guadeloupéenne reste atone. L'attentisme des ménages maintient la consommation à un niveau relativement faible, tandis que l'absence de visibilité des entreprises a pour conséquence la poursuite des pertes d'emplois, notamment dans la construction. Les échanges extérieurs sont en repli. En particulier, les importations de biens d'équipement et intermédiaires diminuent. Toutefois, les entreprises ont poursuivi leur investissement. Si l'activité touristique se maintient avec deux millions de passagers à l'aéroport Pôle Caraïbes, l'activité hôtelière marque le pas.

Benhaddouche Ali, Insee

En 2014, l'activité mondiale accélère légèrement : la reprise s'affermi dans les pays avancés, tandis que la croissance fléchit dans la plupart des pays émergents. L'économie française croît faiblement. En 2014, le PIB de la France progresse de 0,2 % après + 0,3 % en 2013.

Dans la région d'Amérique Latine et de la Caraïbe, l'activité globale a poursuivi son ralentissement (1,3 %). Depuis 2011, la croissance de la Guadeloupe s'inscrit sur une tendance baissière.

En 2014, les pertes d'emplois salariés se poursuivent

En 2014, les destructions nettes d'emplois salariés se poursuivent dans l'économie guadeloupéenne. L'emploi est en recul tandis qu'il se maintient en Martinique et en Guyane. Fragilisé par la mauvaise tenue de l'industrie et de la construction, l'emploi salarié marchand guadeloupéen enregistre au milieu de l'exercice 2014 un niveau de baisse inégalé depuis plusieurs années. Ce recul est perceptible dans les échanges commerciaux avec une baisse de 25 % des importations d'éléments en métal pour la construction et la chute de 15 % des importations de ciment, confirmant la tendance baissière du secteur de la construction amorcée en 2010. Les mises en chantier de logements reculent de 15 % en 2014. Seul le secteur tertiaire marchand soutient de nouveau l'emploi en fin d'année. Le recours au secteur intérimaire a été moins important en 2014.

Dans ce contexte économique contraint, les échanges extérieurs sont en repli en 2014. En particulier, les importations de biens d'équipement et intermédiaires diminuent nettement malgré une embellie en fin d'année. Pourtant, les entreprises ont plus largement investi qu'en 2013 (+ 6 % contre 0,9 % en 2013) notamment par un recours plus important au crédit d'équipement.

La consommation des ménages reste peu dynamique

Face à l'activité économique atone, la consommation des ménages se maintient en dépit d'une forte décélération des prix qui pourrait faire craindre à certains l'enclenchement d'un processus déflationniste. Les importations de produits alimentaires et les ventes de voitures particulières progressent respectivement de 1,9 % et 1,5 % sans compenser les replis des années précédentes. Les importations de biens de consommation restent relativement stables. Les ménages ont moins investi dans l'immobilier malgré des taux d'intérêt bas. En lien avec une demande locale relativement faible, le trafic de marchandises diverses du port autonome est en baisse de 10 %.

Le secteur touristique soutient la dynamique régionale. En 2014, un peu plus de deux millions de passagers sont partis ou arrivés de l'aéroport Pôle Caraïbe en Guadeloupe. C'est la deuxième année

consécutives que le cap des deux millions de passagers est franchi. Toutefois, l'activité hôtelière marque le pas avec une nette diminution du nombre de touristes hébergés dans l'hôtellerie en Guadeloupe : - 15 % par rapport à 2013.

Des perspectives incertaines pour 2015

En 2015, la croissance devrait être morose comme en atteste le niveau faible de l'inflation. La consommation des ménages devrait se maintenir grâce aux importations de biens de consommation courante et à la dynamique touristique. Les ménages restent toutefois prudents et sont plus nombreux à placer leur liquidité dans les produits d'épargne les plus rémunérateurs comme les contrats d'assurance-vie et les plans d'épargne logement.

Dans le secteur du BTP, des perspectives plus optimistes se profilent avec la progression de la consommation de ciment et la mise en chantier du projet de la reconstruction du CHU de Pointe-à-Pitre, pour un montant de 600 millions d'euros financé intégralement par l'État. Par ailleurs, les travaux de démolition puis de reconstruction du lycée de Baimbridge devraient débuter en juin 2015 pour une durée de sept ans.

Synthèse régionale de Martinique

Une année difficile malgré quelques signes favorables

En 2014, l'économie martiniquaise reste atone, en ligne avec l'évolution de l'activité nationale. L'absence de visibilité des entreprises a pour conséquence la poursuite des pertes d'emplois, notamment dans la construction. Le marché du travail, pénalisé par le secteur de la construction, pèse sur l'activité à travers une moindre distribution de revenus. Les ménages restent prudents malgré des gains de pouvoir d'achat portés par une désinflation continue.

Nicolas Prud'homme, Insee

En 2014, l'activité mondiale accélère légèrement : la reprise s'affermi dans les pays avancés, tandis que la croissance fléchit dans la plupart des pays émergents. L'économie française croît faiblement, le PIB de la France progresse de 0,2 % après +0,3 % en 2013. Dans la région d'Amérique Latine et de la Caraïbe, l'activité globale a poursuivi son ralentissement (1,3 %). Depuis 2011, la croissance de la Martinique s'inscrit sur une tendance baissière qui se prolongerait en 2014.

Un marché du travail atone

Certes, les effectifs de l'emploi principalement marchand se stabilisent, mais l'industrie et la construction sont les secteurs économiques de la région qui ont souffert de pertes d'emplois au profit du tertiaire. Conséquence de l'atonie du marché du travail, le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi se stabilise. Cette stabilité cache néanmoins une situation dégradée pour les plus de 50 ans et les femmes.

Dans un contexte de fort chômage, les politiques de l'emploi ont été renforcées pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes les plus éloignées du marché du travail. En Martinique, globalement, la mobilisation en faveur de ce dispositif s'essouffle, les bénéficiaires

sont beaucoup moins nombreux. Seuls les contrats en alternance affichent une nette progression par rapport à 2013, + 55,9 %, sans atteindre cependant le niveau de 2012.

La construction toujours en difficulté

Les indicateurs relatifs au secteur de la construction et à la création d'entreprises sont restés orientés à la baisse en 2014. Sur le marché immobilier, l'activité ralentit après le sursaut de 2013. L'activité des travaux publics autour des chantiers du Transport en Commun en Site Propre (TCSP) et du plateau technique du CHU ne suffit pas à compenser la baisse du nombre de logements autorisés à la construction. Quant aux créations d'entreprises, elles ont baissé en 2013, notamment dans la construction et les services aux particuliers et aux entreprises. De manière plus rassurante, le nombre de défaillances d'entreprises a diminué pour retrouver son niveau d'avant crise de 2009.

Des signes de reprises timorés

Cependant, une série d'indicateurs économiques laisse également entrevoir une stabilisation, voire un début de reprise de l'économie martiniquaise. L'inflation continue de baisser et pourrait constituer une augmentation du pouvoir d'achat pour les ménages. Le bilan touristique est

mitigé : le trafic de passagers aéroportuaires reste stable malgré la conjoncture économique morose. La hausse du fret aérien résulte principalement du fret à l'export. Malgré une baisse importante de la fréquentation hôtelière, le trafic portuaire est dynamique avec notamment des croisiéristes plus nombreux. De même, les résultats de l'agriculture sont partagés : le rendement de la banane est en hausse mais celui de la canne à sucre en recul.

Des perspectives incertaines pour 2015

Les indicateurs avancés ne laissent pas apercevoir, pour 2015, une amélioration marquée de l'activité économique en Martinique. Certes, les intentions d'investissement des entreprises se redressent et l'activité financière est à la hausse. Mais l'incertitude reste toutefois grande sur le front du marché du travail d'une part, sur les ajustements budgétaires et fiscaux, d'autre part, pouvant amoindrir ou, au contraire, étayer cette atonie dans la région. Enfin, le temps de la mise en place opérationnelle de la Collectivité territoriale de Martinique (CTM), l'impulsion de nouveaux projets risque d'être reportée sur l'année 2016. De plus, la baisse et le vieillissement de la population martiniquaise pèsent négativement sur la consommation.

Définitions

Activité partielle / Chômage partiel

Lorsqu'une entreprise réduit son activité au-dessous de l'horaire légal ou arrête momentanément tout ou partie de son activité et qu'elle n'entend pas rompre les contrats de travail qui la lient à ses salariés, elle peut avoir recours au chômage partiel. Le système d'indemnisation du chômage partiel permet de gérer une baisse d'activité ponctuelle, limitée dans le temps et ayant pour cadre l'année civile.

Arrivées ou séjours

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel.

Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

Auto-entrepreneur

Le régime de l'« auto-entrepreneur » s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire, et dont l'entreprise individuelle remplit les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise et qui opte pour exercer en franchise de TVA.

Il offre des formalités de création d'entreprise allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. L'auto-entrepreneur bénéficie :

- d'un régime micro-social simplifié ;
- d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants, ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans ; toutefois, l'auto-entrepreneur qui crée une activité artisanale à titre principal, doit s'inscrire au RM.
- d'une exonération de TVA ;
- et sur option, d'un régime micro-fiscal simplifié (versement libératoire de l'impôt sur le revenu) et d'une exonération de la cotisation foncière des entreprises pendant 3 ans à compter de la date de création.

Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle Emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;

- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP) et en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui a pour but de donner à des jeunes travailleurs ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, un titre d'ingénieur ou un titre répertorié. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

La durée du contrat varie de 1 à 3 ans en fonction du type de profession et de la qualification préparée. Tout jeune âgé de 16 à 25 ans peut entrer en apprentissage. La rémunération, calculée en pourcentage du Smic (entre 25 % et 78 %), varie selon l'âge du jeune en apprentissage et sa progression dans le ou les cycles de formation.

Tout employeur du secteur privé peut embaucher un apprenti s'il déclare prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage : le suivi, obligatoire, par un maître d'apprentissage, notamment. Les cotisations sociales (salariales et patronales, hormis pour les accidents du travail) sont prises en charge par l'État. Les contrats d'apprentissage ouvrent droit à une indemnité compensatrice forfaitaire (montant minimal de 1 000 euros par année de contrat), versée à l'employeur par le conseil régional. En outre, les entreprises ont droit à un crédit d'impôt (1 600 euros par apprenti et par an, voire 2 200 euros dans certains cas).

Contrat d'insertion dans la vie sociale / CIVIS

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), dans son volet « accompagnement vers l'emploi » a été mis en œuvre en 2005. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans faiblement qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle. Il a pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable. Ce contrat est conclu avec les missions locales ou les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). Sa durée est d'un an renouvelable. Les titulaires d'un CIVIS âgés d'au moins 18 ans peuvent bénéficier d'un soutien de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne perçoivent ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation.

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. Il s'agit d'un contrat de travail en alternance à durée déterminée ou indéterminée incluant une action de professionnalisation. Son objectif est de permettre aux salariés d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle. L'action de professionnalisation comporte des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation ; sa durée est en principe comprise entre 6 et 12 mois, mais peut être portée à 24 mois par accord collectif de branche. La durée de formation est d'au moins 15 % de la durée de l'action de professionnalisation. Les bénéficiaires âgés de 16 à 25 ans révolus sont rémunérés en pourcentage du Smic (entre 55 % et 80 %) selon leur âge et leur niveau de formation ; les autres salariés perçoivent une rémunération qui ne peut être ni inférieure au Smic ni à 85 % du salaire minimum conventionnel. Ce contrat ouvre droit pour l'employeur à une exonération des cotisations patronales de sécurité sociale quand le bénéficiaire a entre 16 et 25 ans ou quand il s'agit d'un demandeur d'emploi âgé de 45 ans ou plus.

Contrat unique d'insertion / CUI

Créé par la loi n°2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu minimum de solidarité active et réformant les politiques d'insertion, le contrat unique d'insertion (CUI) est entré en vigueur au 1er janvier 2010 (dans les départements d'Outre-Mer entrée en vigueur prévue pour le 1er janvier 2011).

A compter du 1^{er} janvier 2010 et suite à la mise en place de ce nouveau contrat, il n'est plus possible de conclure des contrats d'avenir et des contrats d'insertion - revenu minimum d'activité (CI-RMA).

Dans les départements d'Outre-Mer, la mise en œuvre du Contrat Unique d'Insertion (CUI) étant prévue au 1^{er} janvier 2011, la conclusion de CIRMA et de contrats d'avenir reste possible jusqu'au 31 décembre 2010.

Le contrat unique d'insertion qui a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi, se décline sous deux formes :

le CUI - Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE), s'adresse aux employeurs du secteur marchand et ouvre droit à une aide

financière sans exonération spécifique de cotisations sociales ;

le CUI - Contrat d'Accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), s'adresse aux employeurs du secteur non marchand et ouvre droit à une aide financière et à une exonération spécifique de cotisations sociales.

Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

- 1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;
- 2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;
- 3) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes d'immatriculation avec le statut d'auto-entrepreneur enregistrées dans Sirene. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1^{er} janvier 2009 qui demandent, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation (*voir cette dernière définition*).

Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle Emploi depuis un an ou plus.

Durée moyenne de séjour

Rapport entre le nombre de nuitées et le nombre d'arrivées.

Emploi d'Avenir / EAV

L'emploi d'avenir (EAV) est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle.

Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Les non salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un échantillon national de 8 300 établissements homologués (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) et non homologués de chaînes de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer (DOM). L'échantillon final est de 14 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

Equivalent-emplois à temps plein sur le mois (ETP) :

rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires sur le nombre total de semaines ouvrées du mois. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines pour une année. Cette convention de calcul conduit à sous-estimer légèrement l'équivalent-emplois à temps plein, dans la mesure où une partie des missions ne comptabilise pas les périodes de congés.

Remarque : on pourra parler de « volume de travail temporaire » pour désigner l'équivalent-emplois à temps plein. Cet indicateur donne une idée de volume moyen d'intérim sur le mois, et se différencie donc du nombre d'intérimaires qui donne une idée de stock en fin de mois." (*source Dares*)

Estimations d'emploi localisées

A partir de 2009, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisées), qui se fonde sur l'utilisation des sources administratives en niveau.

Pour les salariés, il s'agit des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS « grand format ») contenant, en plus des DADS stricto sensu, les données du fichier de paye des agents de l'État et celles des particuliers employeurs).

Pour les non salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF).

Le concept central d'Estel est une synthèse ascendante des sources administratives utilisées avec prise en compte de la multi-activité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Le passage à Estel permet la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui de la zone d'emploi croisée avec le niveau A38 de la nouvelle nomenclature d'activités au lieu du niveau départemental) ; de plus on disposera chaque année de la double localisation au lieu de résidence et au lieu de travail pour les salariés et d'informations sur le sexe et la tranche d'âge quinquennale des travailleurs salariés et non salariés.

Immatriculations de voitures particulières neuves

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

Nomenclature d'activités française / NAF rév. 2, 2008

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1er janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1er janvier 2003). La NAF rév. 1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes

La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1993.

Nomenclature agrégée - NA, 2008

Avec le passage à la NAF rév. 2 (nomenclature d'activités française révisée au 1er janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév. 1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;
- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;
- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;
- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Pôle Emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

Population active (BIT)

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs ; ces deux concepts étant entendus selon les définitions du Bureau International du Travail (BIT).

Sit@del2

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de réforme du droit des sols en octobre 2007.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

Taux de chômage (BIT)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupés au nombre de chambres (emplacements) total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

Coordination Direction Inter-Régionale Antilles-Guyane

Contribution ledom
Direction régionale de l'environnement
Deal
Daaf
CSG
CCIG
Grand Port Maritime de la Guyane

Directeur de publication Didier Blaizeau

Rédactrice en chef Béatrice Céleste

Mise en page Typhenn Ladire

Auteurs Émilie Charles-Euphrosine (Insee)
Benoit Hurpeau (Insee)
Fabien Breuilh (Insee)
Guy Mystille (Insee)
Marcelle Jeanne-Rose (Insee)
Ali Benhaddouche (Insee)
Quentin Blanc (ledom)
Jean-Christophe Lambert (Daaf)
Rémy Charrier (Deal)
Rémy-Louis Budoc (Gmp-Guyane)
Sandy Bouchenafa (Gmp-Guyane)
Laurent Huault (Insee)

Bureau de presse Valérie Eloi
Tél : 05 94 29 73 28 – Fax : 05 94 29 73 01
Courriel : valerie.eloi@insee.fr

© Insee 2015

Bilan économique 2015

La Guyane

à la recherche d'un second souffle

La Guyane avait connu une année 2013 morose. Son économie commençait à marquer le pas avec une croissance plus faible que les années précédentes. En 2014, le contexte mondial est toujours morose avec des perspectives à moyens termes toujours aussi médiocres. Malgré tout, dans les économies avancées la reprise semble solide même si elle reste encore faible. En France, grâce à la consommation des ménages et des administrations publiques, la croissance revient à petits pas. En revanche, dans l'environnement proche de la Guyane, la zone Amérique latine et Caraïbes, le rythme de croissance (+ 1,3 %) est le plus faible depuis 2002. Il est encore trop tôt pour déterminer le chiffre de croissance de l'économie de la Guyane en 2014. Néanmoins, l'analyse des parties de son économie nous permet d'en dessiner les contours.

Conjoncture n° 1
mai 2015

ISSN : En cours

Insee Service régional de Guyane
Avenue Pasteur
BP 607
97306 Cayenne Cedex

Directeur de la publication :
Didier Blaizeau

Rédactrice en chef :
Béatrice Céleste

Mise en page :
Typhenn Ladire

© Insee 2015